

L'immigration
c'est l'histoire de tous!

CRIPEL a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration
des Personnes Étrangères
ou d'origine étrangère de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021




Table des matières

QUI SOMMES-NOUS?

Structure	6
Réunions des instances	8
Missions décrétales	8
Composition de l'équipe au 31/12/2021	9

ACTIVITÉS

1. Activités de première ligne	12
Le Dispositif d'Intégration des Primo-Arrivants (DIPA)	12
Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants (DiSISMi) – FSE	22
2. Activités de deuxième ligne	34
L'accompagnement des associations de terrain	34
Coordination des activités d'intégration dans le ressort territorial	40
Formation des intervenants	44
Les activités d'intégration et/ou de sensibilisation	47
3. Les outils	64
4. L'expertise	66
Mandats	66
5. Territoire interculturel	70
6. Actions transrégionales	71



Qui
sommes
- nous ?

L'ASSOCIATION

L'association a pour but de promouvoir toute initiative favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de renforcer la cohésion sociale, en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique. La construction d'une société interculturelle étant choisie comme le modèle le plus pertinent d'intégration des personnes étrangères.

STRUCTURE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONCERTO

- BAYON-REYERO Minervina
- DUCHESNE Fanette
- GRIGNARD Lola
- KLINKENBERG Marie
- LATOUR Mireille
- LEFEBVRE Wivine
- RAMQUET Jean-François
- SABBAGH Nagi

ICI ET AILLEURS

- DE LIAMCHINE Jenny
- DELOO Catherine
- GREGOIRE Damien
- MOTTE DIT FALISSE Ainoa
- SACRE Lidvine
- SCHLECK Wilfried

UAI

- AMORANITIS Spyros
- BASTIN Anne-Françoise
- MALHERBE Michel
- SIMON Michèle

PROVINCE DE LIÈGE

- BAGCI Mustafa
- CIALONE Thomas
- FIRQUET Katty
- FRENAY Murielle
- LEONARD Roland
- MOUKKAS Assia

VILLE DE LIÈGE

- BOUGNOUCH Mohammed
- DONKERS Daniel
- DUMONT Valentin
- HEYLEN Caroline
- KABA Marième
- KRETTELS Guy

VILLE DE SERAING

- GELDOF Julie
- STASSEN Patricia

COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY

- SUTERA Carmelo

CPAS

- FRESON Philippe (FLEMALLE)
- LA ROSA Rocco (HERSTAL)
- RIZZI Magali (ANS)

VILLE DE VISÉ

- DURKAYA Tugba

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONCERTO

- BAYON-REYERO Minervina
- GRIGNARD Lola
- KLINKENBERG Marie
- RAMQUET Jean-François
- SABBAGH Nagi

ICI ET AILLEURS

- DELOO Catherine
- GREGOIRE Damien
- SCHLECK Wilfried

UAI

- AMORANITIS Spyros
- MALHERBE Michel

PROVINCE DE LIÈGE

- BAGCI Mustafa
- FIRQUET Katty
- FRENAY Murielle

VILLE DE LIÈGE

- DUMONT Valentin
- HEYLEN Caroline
- KABA Marième

VILLE DE SERAING

- STASSEN Patricia

CPAS

- FRESON Philippe (FLEMALLE)
- LA ROSA Rocco (HERSTAL)
- RIZZI Magali (ANS)

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

CONCERTO

- RAMQUET Jean-François

ICI ET AILLEURS

- SCHLECK Wilfried

UAI

- MALHERBE Michel

PROVINCE DE LIÈGE

- FIRQUET Katty

VILLE DE LIÈGE

- HEYLEN Caroline

VILLE DE SERAING

- STASSEN Patricia

RÉUNIONS DES INSTANCES

- L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 21 juin 2021.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises : les 15 mars, 10 mai, 07 juillet et 29 novembre 2021.

MISSIONS DÉCRÉTALES

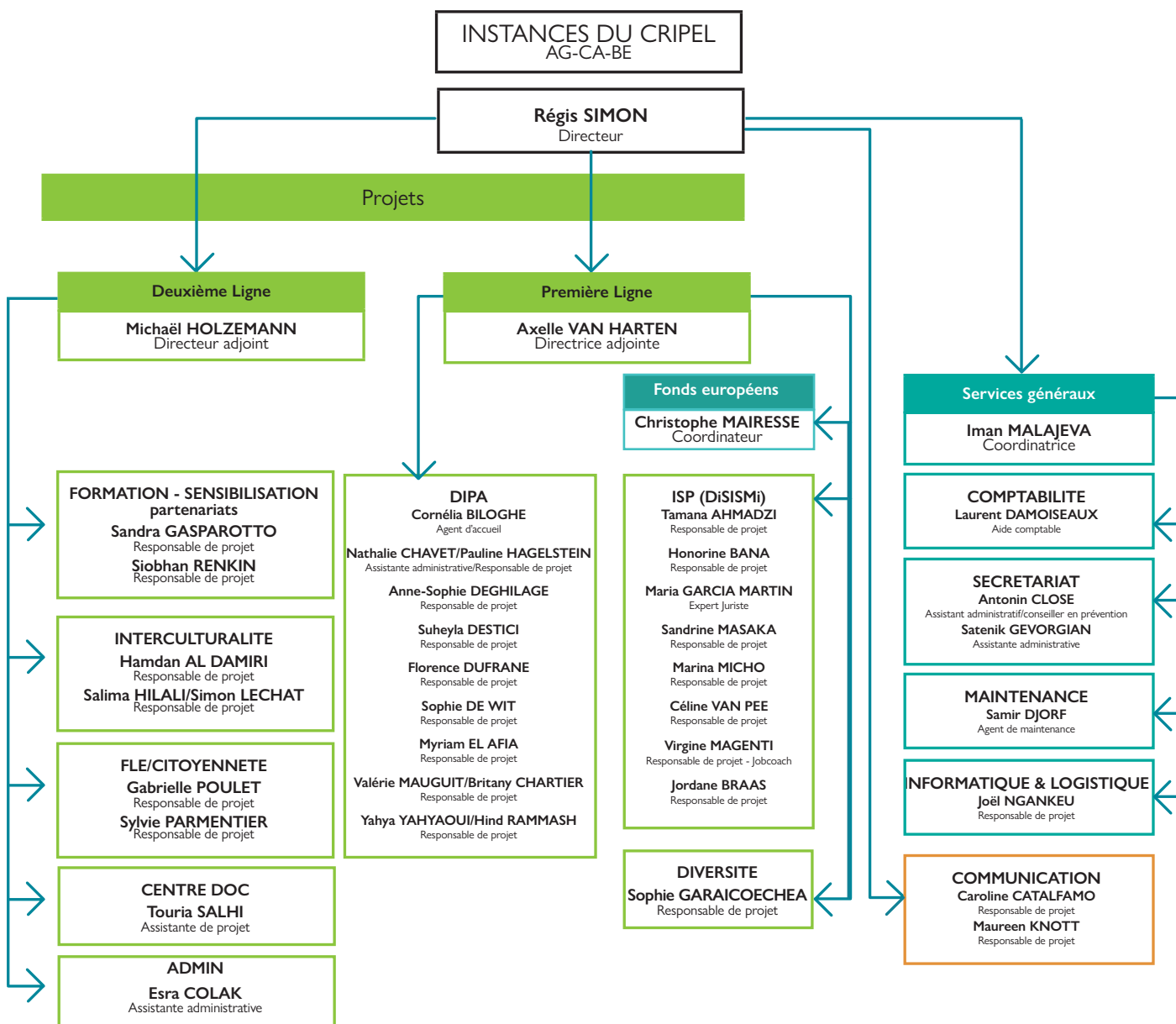
Agréé dans le cadre du décret de la Région wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, le CRIPEL a pour missions de :

- Développer, mettre en oeuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants par:
 - la création des bureaux d'accueil, au sein desquels est dispensé le parcours d'accueil ;
 - la mise en place, la coordination, l'évaluation et l'information sur le parcours, en lien avec le comité de coordination ;
 - la centralisation, dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, de l'ensemble des données relatives aux primo-arrivants ;
 - l'émergence et le soutien de partenariats entre les opérateurs.
- Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;
- Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges interculturels ;
- Former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- Récolter sur le plan local des données statistiques ;
- Se concerter avec les autres CRI afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

En outre, il se donne également pour objet de :

- Développer des activités d'intégration aux plans social et socioprofessionnel ainsi qu'en matière de logement et de santé, de culture, d'enseignement, ... de préférence dans le cadre de conventions passées avec les pouvoirs locaux et les associations ;
- Mettre en place des indicateurs ainsi que diffuser des informations facilitant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Faire la promotion de l'interculturalité, des échanges interculturels, de la diversité, de la citoyenneté, du respect des différences, et lutter contre les discriminations.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE AU 31/12/2021







Les activités 2021

1. LES ACTIVITÉS DE PREMIÈRE LIGNE

LE DISPOSITIF D'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS – DIPA

En mars 2014, le CRIPEL, ainsi que les 7 autres Centres Régionaux d'Intégration (CRI), se sont vus confier la mission de développer, mettre en œuvre et organiser le Parcours d'accueil des primo-arrivants. Depuis le 28 avril 2016*, le parcours d'accueil est devenu le **Parcours d'intégration** et est obligatoire.

Depuis le 17 décembre 2018*, le parcours d'intégration a été revu et les exigences augmentées.

L'objectif de ce parcours est de permettre à chacun.e de bénéficier d'un soutien et d'une aide adéquate permettant de favoriser son intégration dans son nouveau cadre de vie, en toute autonomie.

Il est harmonisé et dispensé par les 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI) et est applicable à l'ensemble des primo-arrivants soumis à l'obligation, afin qu'ils puissent bénéficier du même service quelle que soit leur commune de résidence en Région wallonne. Ce dispositif reste toutefois accessible à toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.

Le décret du 17 décembre 2018

Ce dispositif obligatoire est structuré en 4 axes :

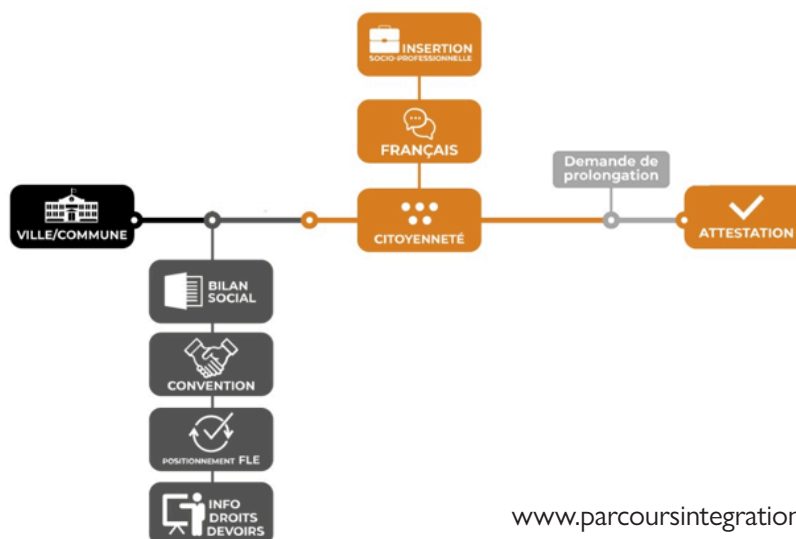
1. Un **module d'accueil** qui se compose :
 - d'un bilan social individuel ;
 - d'un positionnement en langue française ;
 - d'une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique ;
 - d'une convention établie en fonction des besoins de la personne ;
 - d'une orientation vers les formations adaptées.
2. 400h minimum de **formation en langue française** (si nécessaire) ;
3. 60h minimum de **formation en citoyenneté** ;
4. 4h d'**orientation socioprofessionnelle** (si nécessaire).

Le primo-arrivant est tenu de suivre le parcours d'intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prorogé dans certains cas) à dater du jour de la commande du titre de séjour. Durant ces 18 mois, trois évaluations sont prévues pour suivre la personne dans la progression de son parcours. La personne peut également bénéficier d'une aide administrative tout au long de celui-ci.

À la fin, un test de validation des acquis en français est prévu. Une attestation de fin de parcours est délivrée au bénéficiaire une fois que toutes les étapes sont conclues.



* Le parcours d'intégration des primo-arrivants; Titre III du Livre II du Code wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.



www.parcoursintegration.be

Le module accueil

Bilan social

Le bilan social vise à identifier les besoins des primo-arrivants sur base de ses compétences et expériences professionnelles, afin de lui permettre de les valoriser. Il permet au travailleur social d'apporter des réponses appropriées aux difficultés rencontrées par le bénéficiaire en proposant une aide ou une orientation vers différentes démarches administratives qui pourraient être entamées. Pour répondre à ces besoins, les membres de l'équipe doivent connaître le paysage associatif des communes de résidence des primo-arrivants, le parcours d'intégration se voulant être un service de proximité.

L'entretien d'accueil est un instant privilégié dans la rencontre. Il s'agit d'une discussion orientée vers un but et non d'un questionnaire. Il nécessite l'assentiment de la personne mais également une capacité d'écoute et d'observation active de la part du travailleur social.

D'un point de vue méthodologique, les référents du parcours d'intégration utilisent l'entretien semi-directif car ce dernier est centré sur l'expression des bénéficiaires par rapport à une trame générale souple, construite à partir du guide d'entretien complété par des questions visant à éclaircir ou à préciser les réponses faites. Ce type d'entretien permet de recueillir les informations voulues par le travailleur social, de verbaliser ce que l'utilisateur a fait dans son passé et ce qu'il voudrait faire dans le futur, d'élargir sa conception des différents items abordés / du réseau, de lui donner les clés de décodage.

Les entretiens avec les usagers se font régulièrement sous une forme de triangulation puisqu'avec le public primo-arrivant, la présence d'un interprète s'avère souvent nécessaire.

Séance d'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique

L'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique est réalisée de manière collective ou individuelle. Cette information est dispensée soit en français, soit dans la langue de contact du primo-arrivant.

Elle aborde les matières rendues obligatoires par le Décret :

- >> Les droits et devoirs consacrés par la Constitution belge et la Convention européenne des Droits et de l'Homme ;
- >> Les droits et devoirs en matière de santé, logement, mobilité, emploi, formation et enseignement.

Le positionnement en Français

Un test de positionnement est effectué durant le module d'accueil. Celui-ci est fait selon une grille d'évaluation harmonisée entre les Centres régionaux. Ce positionnement peut également être effectué par un test ELAO (test en ligne de positionnement de langues). C'est ce positionnement qui peut aider à déterminer si le bénéficiaire a besoin de suivre les cours de français ou non.

Depuis le 17 décembre 2018, seules les personnes pouvant démontrer un niveau minimum A2 sont dispensées de suivre le cours de français. Avant cette date, le positionnement en français était facultatif et la dispense était accordée selon l'appréciation du responsable de projet, en fonction du dossier de la personne.

La convention et l'orientation vers les formations adaptées

Le parcours d'intégration est formalisé par une convention d'accueil obligatoire. La formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation socioprofessionnelle sont intégrées à la convention d'accueil en fonction de l'analyse des besoins. Cette convention a une durée maximale de 18 mois qui peut être prorogée sur demande du primo-arrivant auprès du ministre compétent.

L'aide à l'accomplissement des démarches administratives

Par démarches administratives, il faut entendre tous besoins d'informations, d'orientation et/ou d'accompagnement qui ne relèvent pas à proprement parler des axes à réaliser dans le cadre du parcours d'intégration. Cela concerne les thématiques sociales dont le logement, la santé, la culture, le sport, la jeunesse, la famille, l'aide sociale, la mobilité,...

Cette aide peut être fournie tout au long de la convention.

Public visé

Deux publics distincts sont concernés :

- un public obligé composé de personnes étrangères primo-arrivantes ;
- un public volontaire composé de toute personne intéressée de suivre le parcours d'intégration.

Le public soumis à l'obligation

Les décrets énoncent que le public soumis à l'obligation est composé de personnes étrangères dites primo-arrivantes car elles ne possèdent pas la nationalité belge, séjournent en Belgique depuis moins de trois ans et disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Il existe cependant des exemptions et des dispenses à cette définition.

Selon l'annexe IV, sont **exemptées** de l'obligation, les personnes qui :

- séjournent légalement depuis plus de 3 ans en Belgique ;
- ne possèdent pas de titre de séjour ;
- disposent d'un titre de séjour de moins de 3 mois ;
- sont citoyen.ne.s de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse ;
- sont membres de la famille d'un(e) citoyen(ne) de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse.

Selon l'annexe V, sont **dispensées** de l'obligation, les personnes qui :

- ont déjà obtenu l'attestation de fréquentation, ou toute autre attestation de ce type délivrée par une autre communauté ou région du pays ;
- présentent un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours d'intégration en raison d'une maladie ou d'un handicap sévère ;
- ont obtenu un certificat ou un diplôme dans l'enseignement belge ;
- sont âgé.e.s de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus ;
- exercent une activité professionnelle au minimum à mi-temps pendant une période continue de plus de trois mois ;
- sont étudiant.e.s réguliers ;
- sont étudiant.e.s d'échange ;
- bénéficient d'une bourse pour l'obtention d'un doctorat ;
- sont enseignant.e.s collaborant au sein d'une institution d'enseignement supérieur, reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- sont ressortissant.e.s tur.que.c.s ou d'un État ayant conclu des accords d'association avec l'Union européenne contenant une clause de standstill identique à celle qui régit les rapports entre l'Union européenne et la Turquie.

Autrement dit, si l'on prend en compte l'ensemble des exceptions et dispenses, quel est le public qui est obligé de suivre le parcours d'intégration ?

Le public obligé est composé de personnes étrangères non européennes qui ne rentrent dans aucun cas de dispenses ci-dessus et qui :

- rejoignent, dans le cadre d'un regroupement familial, un résident qui n'est ni belge, ni ressortissant d'un pays de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ;
OU
- ont obtenu le statut de réfugié ;
OU
- ont obtenu la protection subsidiaire ;
OU
- sont régularisés (sur base humanitaire-9bis ou médicale 9-ter).

Le public non soumis à l'obligation

Le législateur laisse la possibilité à toute personne étrangère de réaliser le parcours d'intégration volontairement. Pour se voir délivrer l'attestation de fréquentation, elles doivent aussi signer une convention dont les termes correspondront à l'analyse de leurs besoins. Ne faisant pas partie du public obligé, il leur est loisible de ne pas respecter les termes de cette convention avec pour seule conséquence d'être privées de l'attestation de fréquentation.

Relations partenariales

Avec les villes et communes

Le territoire de compétence du CRIPEL est composé de 55 villes et communes. Les communes et, plus particulièrement leur service population, ont un rôle important à jouer pour garantir l'opérationnalité du parcours d'intégration. En effet, ces dernières doivent :

- identifier le public ;
- informer de l'obligation en transmettant le document d'information dans la langue de communication comprise par la personne ainsi que faire signer l'accusé de réception et l'orienter vers le CRIPEL ;
- transmettre, au minimum mensuellement, les coordonnées des primo-arrivants au CRIPEL.

Avec les opérateurs de formations

Les formations à **la Citoyenneté** ainsi que **les cours de Français Langue Étrangère** sont dispensés par des organismes agréés et/ou subventionnés dans le cadre des initiatives locales d'intégration, des pouvoirs publics ou des organismes reconnus par les pouvoirs publics. Ces associations et institutions publiques et privées, sur tout le territoire de compétence du CRIPEL, sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre du parcours.

Suite au bilan social, les personnes primo-arrivantes sont orientées par les opérateurs en fonction des besoins qui ont émergés. L'orientation vers un opérateur est réalisée en fonction de la zone géographique, de la situation sociale et du niveau de la personne. Un document de transmission de données entre les opérateurs et le CRIPEL est utilisé depuis 2017.

Il poursuit deux objectifs :

1. faciliter l'inscription aux formations pour le primo-arrivants ;
2. identifier la provenance des personnes pour opérateurs. Au terme de la formation, l'opérateur transmet à la personne une attestation de participation à la formation. Cette attestation permet aux référents du DIPA d'établir clairement que le primo-arrivant a rempli son obligation.

Avec le FOREM

Dans le cadre d'une convention partenariale, le CRIPEL et le FOREM collaborent pour organiser et dispenser les 4h d'orientation socioprofessionnelle des personnes suivant le parcours d'intégration. En 2018, un document d'échange d'informations spécifiques a été établi entre les deux parties, afin que la collaboration soit fluide et systématisée.

Statistiques

Obligés et Non-Obligés

En 2021, 1313 personnes ont entamé leur parcours (i.e., bilan social). Parmi celles-ci, 418 (32%) étaient soumises à l'obligation de le suivre et 895 (68%) étaient volontaires.

Presque toutes les personnes qui entament le parcours de manière volontaire, le font dans l'optique de demander la nationalité à court ou à moyen terme.

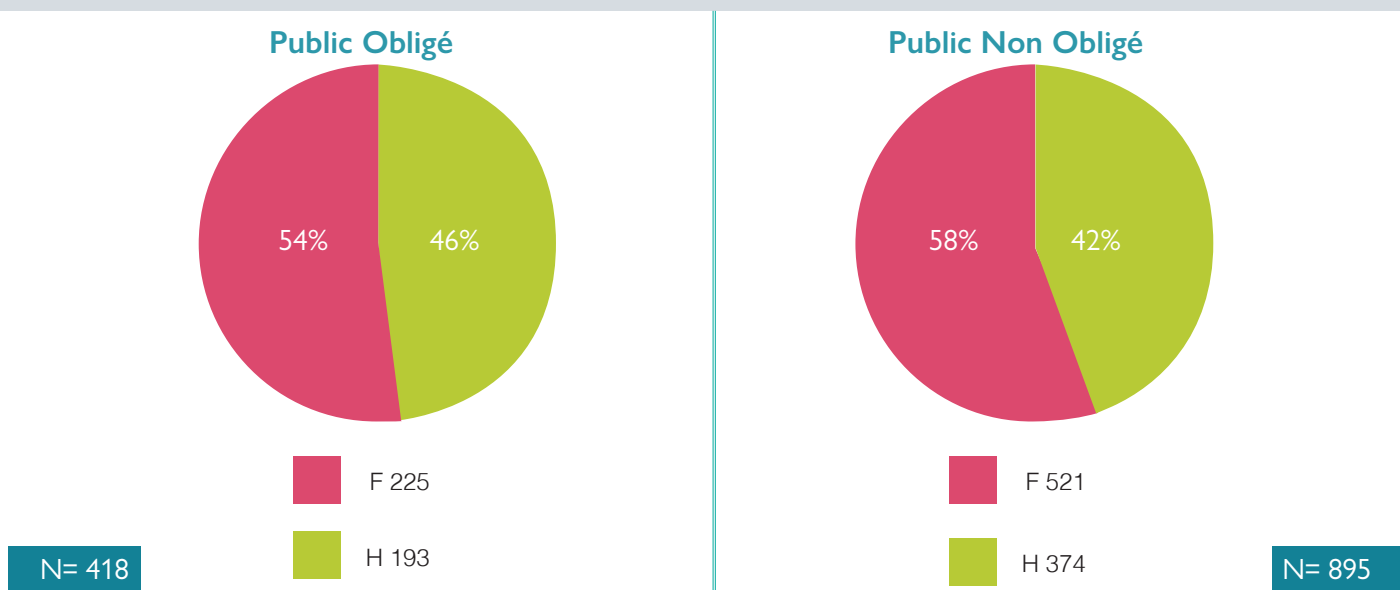
Comme en 2020, il y a une différence majeure entre les demandes volontaires et les personnes obligées. L'écart est similaire entre les deux types de public (35% d'obligés et 65% de non-obligés en 2020).

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de demandes de suivi (935 en 2020 et 1313 en 2021). Cette augmentation importante s'explique notamment par la compensation des suivis moins nombreux de 2020, dus aux périodes de confinement. En comparaison avec 2019, il y avait eu 1106 personnes suivies. En observant le nombre de suivis de 2020 combiné avec 2021, il y eu en moyenne 1124 personnes suivies, ce qui correspond globalement aux chiffres de 2019.

Genre

En 2021, la répartition par genre des publics démontre que la proportion d'hommes-femmes est relativement égale pour le public obligé, avec une légère majorité de femmes.

Pour le public non-obligé, cette majorité de femmes qui a entamé le parcours est un peu plus marquée. En 2020, cette différence l'était moins (femmes : 56% et hommes 44%) mais en 2019, la différence était similaire à 2021 (femmes : 60% et hommes 40%).

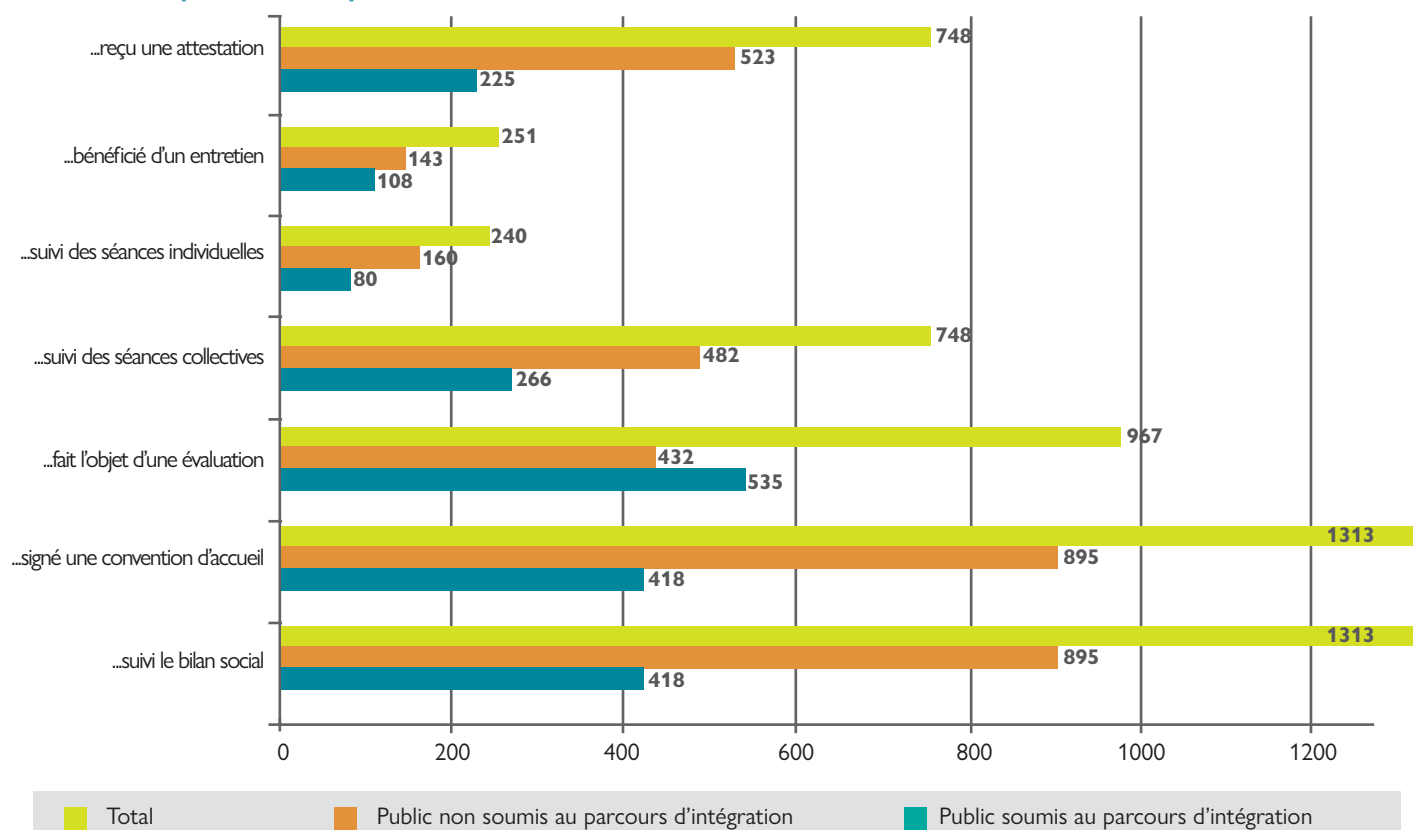


Suivi des participants

Certaines personnes commencent le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées en cours de parcours. Exemple, un ou une réfugié.e d'origine turque sera référencé.e comme obligé.e par une commune mais sera dispensé.e au bilan social car les personnes turques, y compris les réfugiées, ne sont pas obligées du parcours. Il y a aussi, par exemple, le cas où des personnes sont dispensées, en cours du dispositif, si elles commencent à travailler ou si elles entament des études de manière régulière.

Le tableau suivant reprend le nombre de participants dans chaque étape du parcours.

Nombre de personnes ayant...



Explicatif des données récoltées

Ayant reçu une attestation >> réception d'une attestation de fin de parcours (et non de dispense ou d'exemption).

Ayant bénéficié d'un entretien >> personne ayant bénéficié de suivi administratif (facultatif dans le parcours).

Ayant suivi des séances collectives >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière collective (généralement donnée en arabe ou en français).

Ayant suivi des séances individuelles >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière individuelle (généralement donnée dans une autre langue ou en visioconférence pendant les mesures Covid-19).

Ayant fait l'objet d'une évaluation >> personne ayant eu une évaluation du parcours (les évaluations sont prévues par le décret).

Ayant signé une convention d'accueil >> les personnes qui suivent le parcours d'intégration doivent signer une convention d'accueil qui détermine les étapes à accomplir.

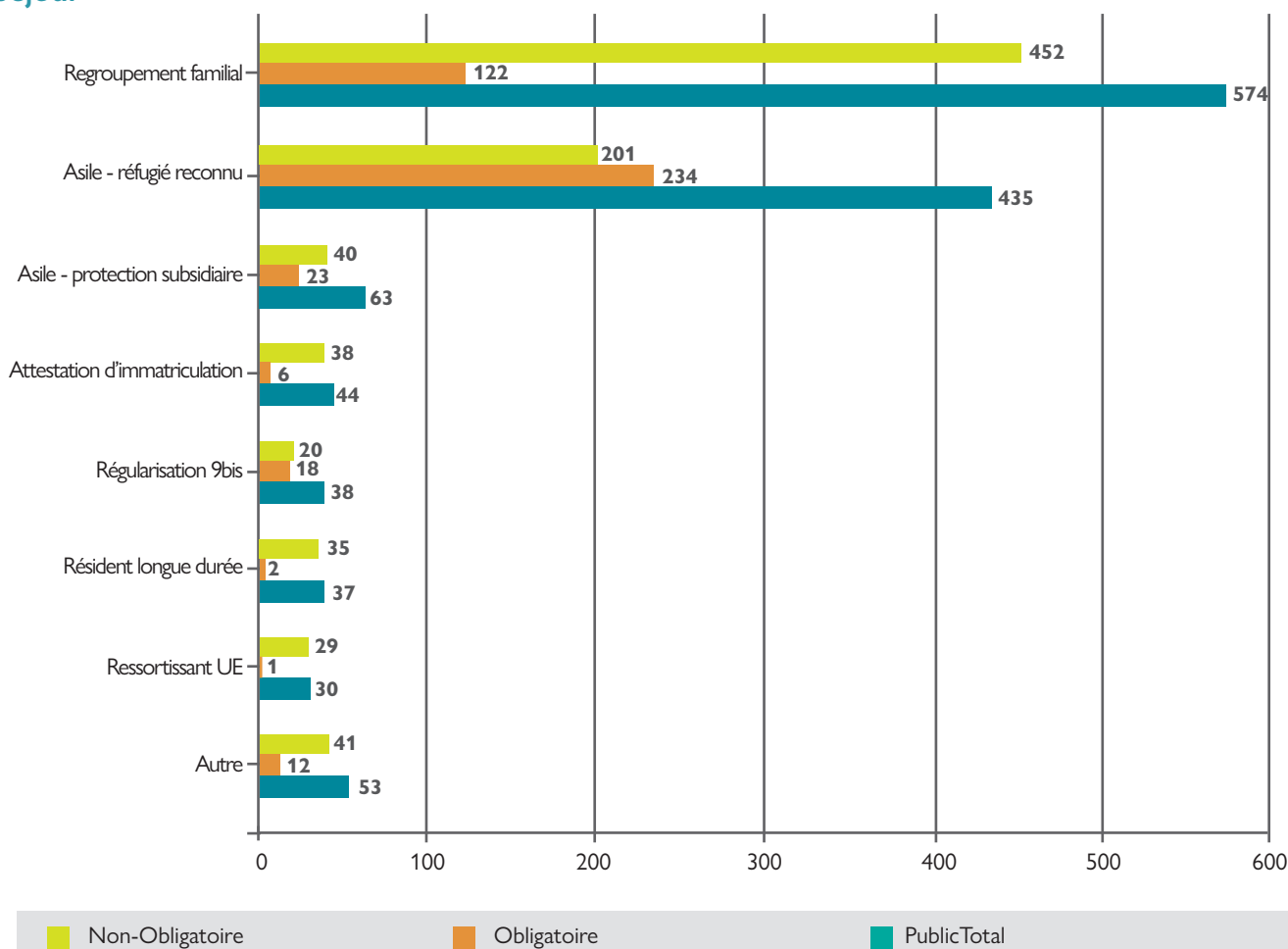
Ayant suivi le bilan social >> toute personne entamant un parcours d'intégration bénéficie d'un bilan social.

Alors qu'il y a plus de bénéficiaires volontaires, plus d'évaluations sont effectuées pour le public obligé que pour le public volontaire. Cela s'explique par la volonté de rendre plus autonome les personnes volontaires. Chaque primo-arrivant.e bénéficie de trois évaluations durant son parcours d'intégration (sur 18 mois). Le public volontaire bénéficie d'évaluations en fonction des besoins et beaucoup n'ont pas besoin de trois évaluations durant leur parcours.

Types de séjour

Les bénéficiaires du parcours ont des types de séjour différents. La différence la plus marquée concerne les personnes arrivées par regroupement familial. Il y a beaucoup plus de volontaires par regroupement que d'obligés. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre de regroupements sont effectués avec un.e Belge, or les personnes regroupées avec un.e Belge ne sont pas obligées du parcours.

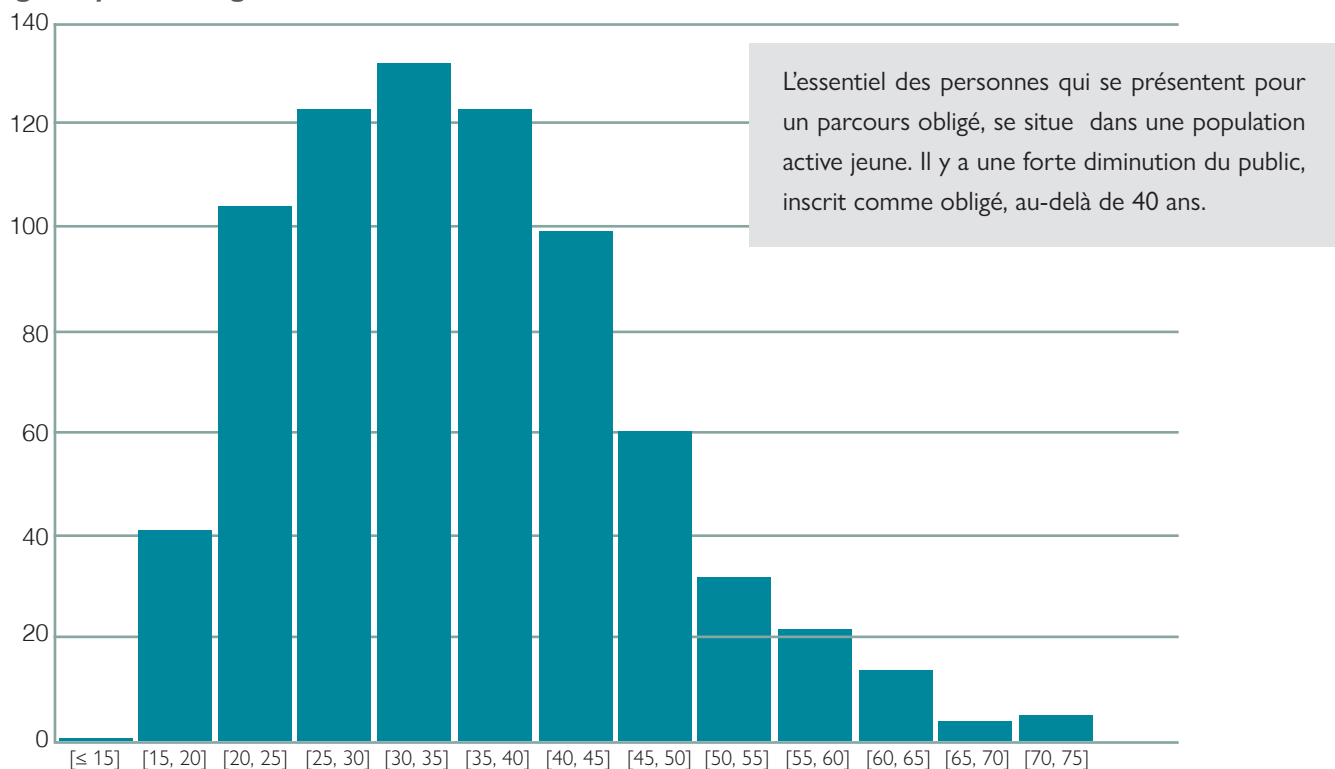
Séjour



Spécificité du public obligé

Certaines données récoltées sont spécifiques au public susceptible d'être obligé. Comme expliqué plus haut, certaines personnes s'inscrivent dans le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées dès le début ou en cours de parcours. En 2021, il y a eu 766 personnes inscrites comme obligée potentielle mais 418 personnes étaient effectivement obligées du parcours (55%). Dans les 348 personnes restantes, certaines décident d'entamer un parcours volontaire, parfois pas directement mais après quelques années, et d'autres décident de ne pas effectuer le parcours.

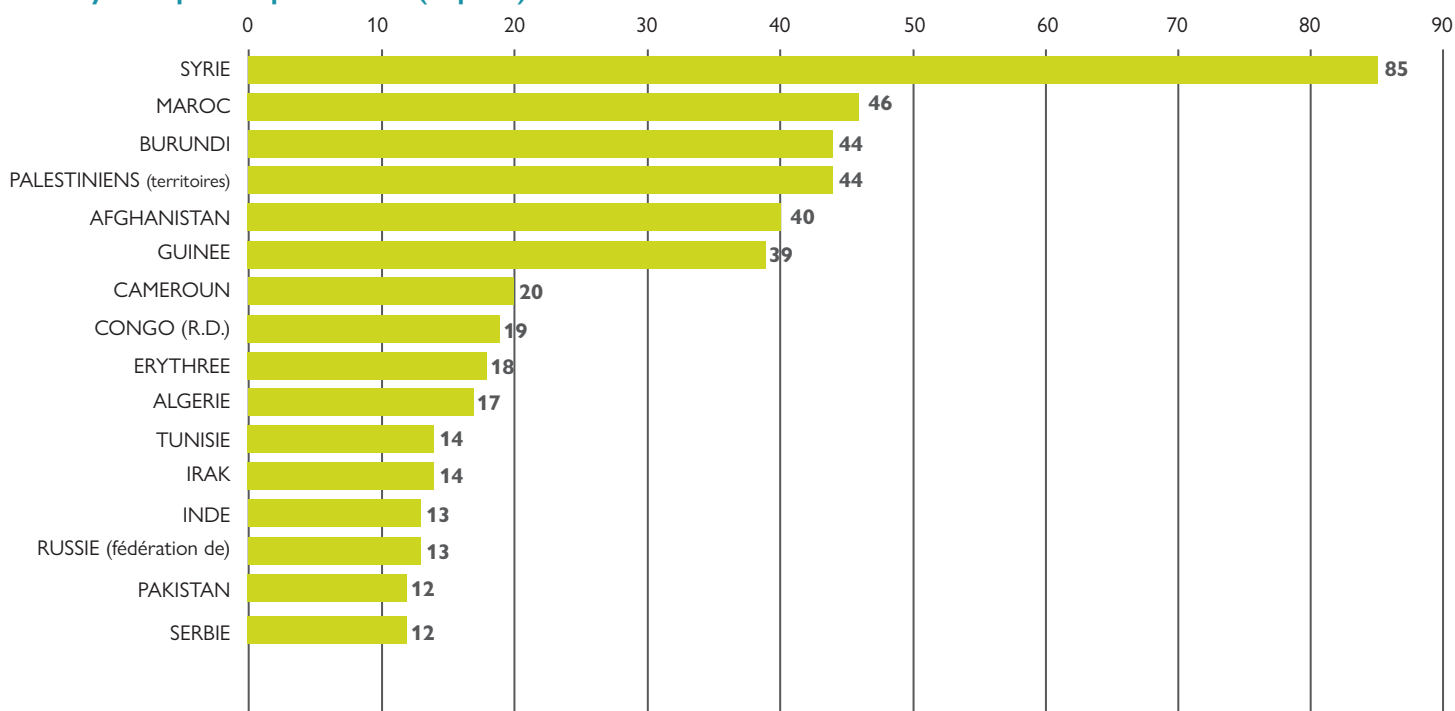
Âge du public obligé



Pays d'origine

En 2021, les personnes inscrites pour le parcours obligé provenaient de 73 pays différents (58 en 2020 et 65 en 2019). Ci-dessous, un graphique reprend les 16 origines les plus représentées. Par rapport à 2020, 4 des nationalités les plus représentées sont identiques (Maroc, Syrie, Burundi et Territoires palestiniens) par contre il y eu une diminution du public venu d'Irak (3^{ème} place en 2020).

Pays les plus représentés (top 16)

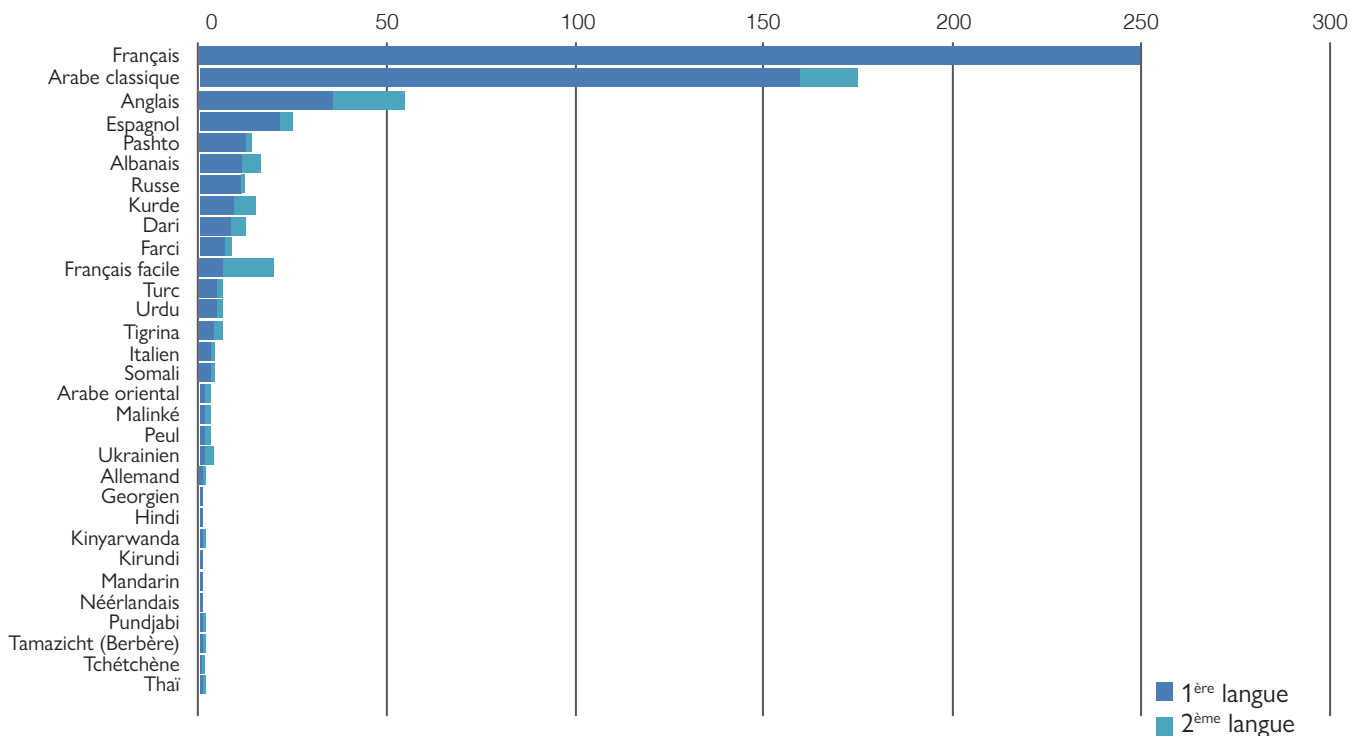


Langues

Le grand nombre de pays d'origine implique également un grand nombre de langues différentes. En 2021, on retrouve ainsi 31 langues maternelles différentes chez les personnes inscrites comme obligées. L'arabe reste, de loin, la langue étrangère la plus parlée par les primo-arrivants.

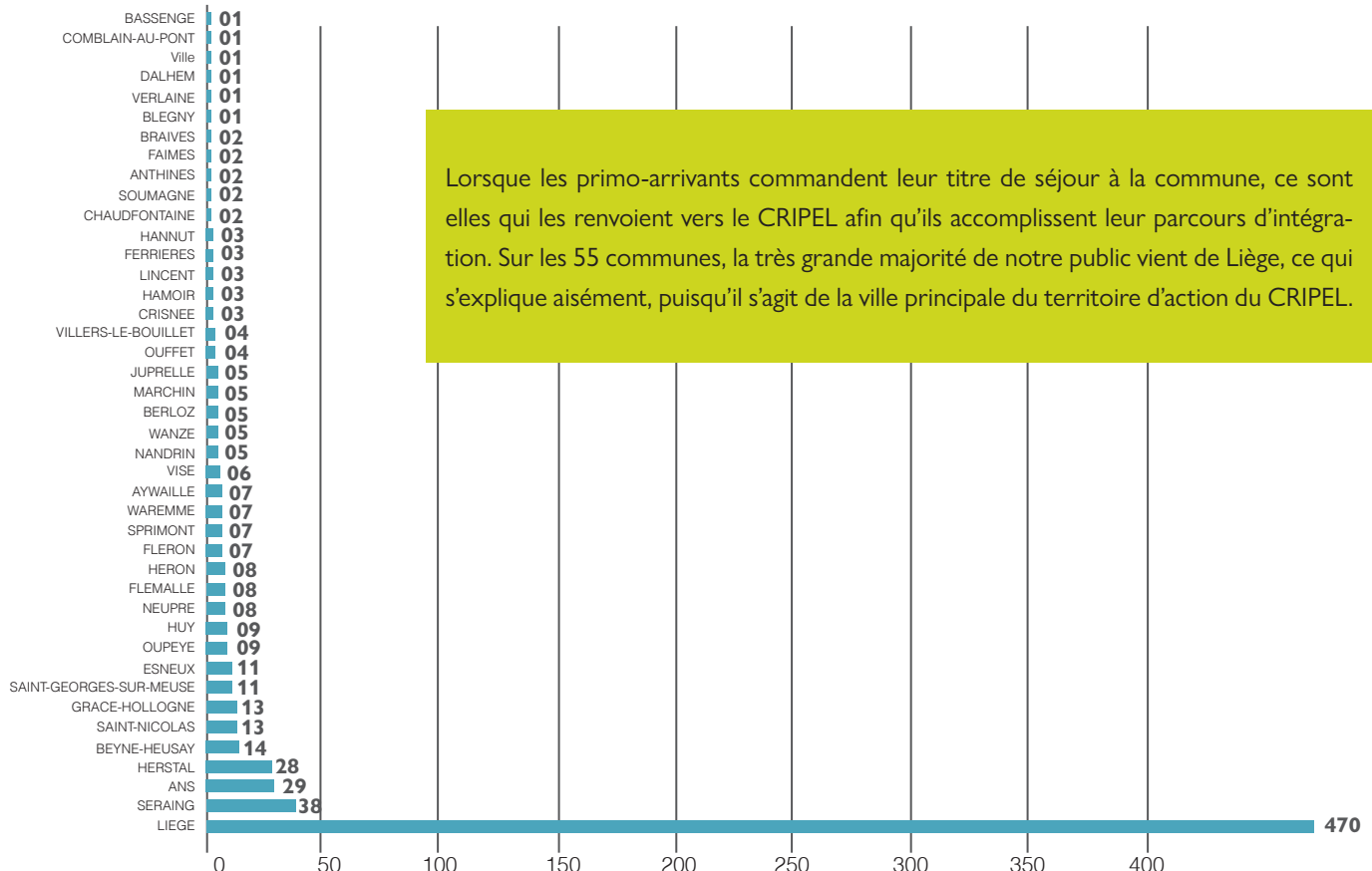
Pour le public obligé, le service a dû faire appel à des interprètes pour 222 personnes (53%), ce qui est stable par rapport en 2020 (56%). Cependant, l'équipe comprend également des responsables de projets qui parlent des langues étrangères telles que le turque, l'arabe, l'espagnol, etc. Cela permet régulièrement d'éviter de faire appel à des interprètes.

Langues parlées



Communes d'arrivées

Nombre d'inscriptions par commune



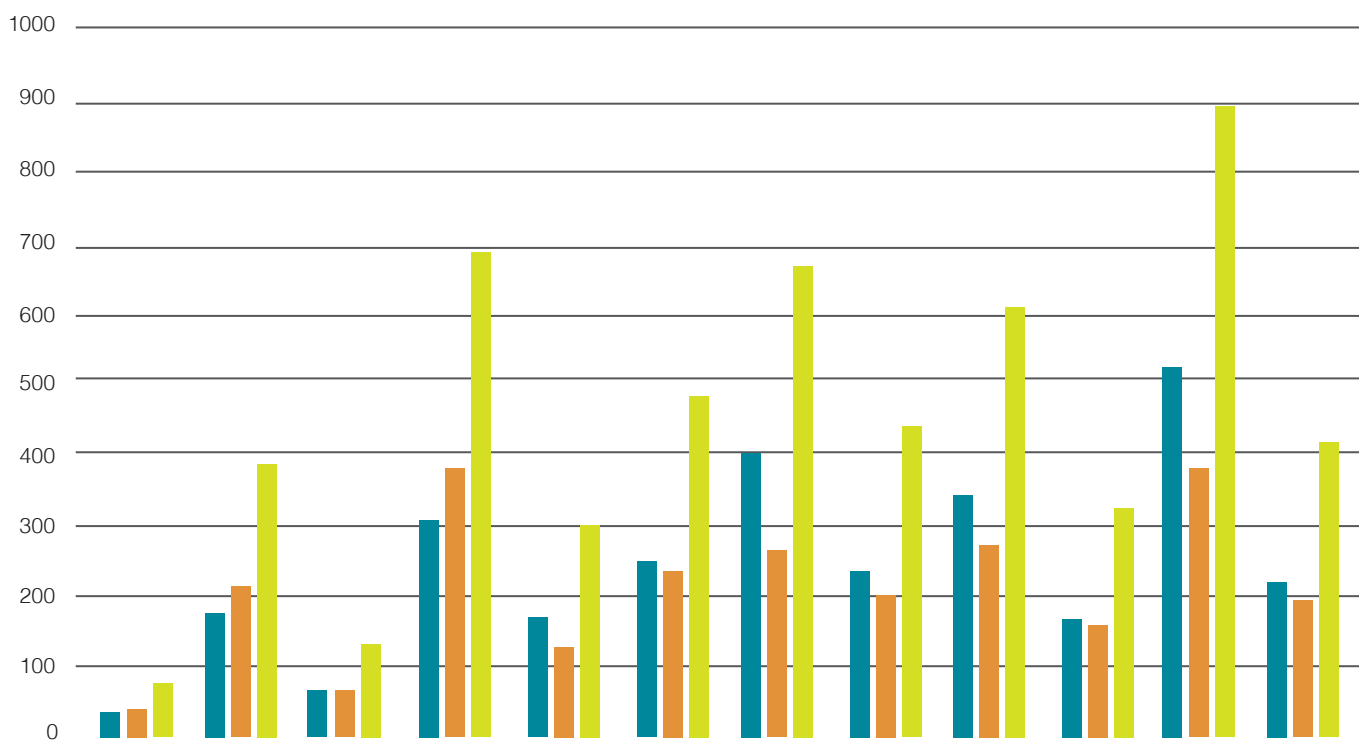
Lorsque les primo-arrivants commandent leur titre de séjour à la commune, ce sont elles qui les renvoient vers le CRIPEL afin qu'ils accomplissent leur parcours d'intégration. Sur les 55 communes, la très grande majorité de notre public vient de Liège, ce qui s'explique aisément, puisqu'il s'agit de la ville principale du territoire d'action du CRIPEL.

Évolution du public du parcours d'intégration

Le comparatif d'année en année des publics démontre qu'il y a eu un pic du public obligé en 2017. Par contre, le public non-obligé, lui, est en augmentation depuis 2016. En effet, depuis 2017, le Parquet de Liège reconnaît le parcours d'intégration comme preuve d'intégration dans le cadre de la demande de nationalité.

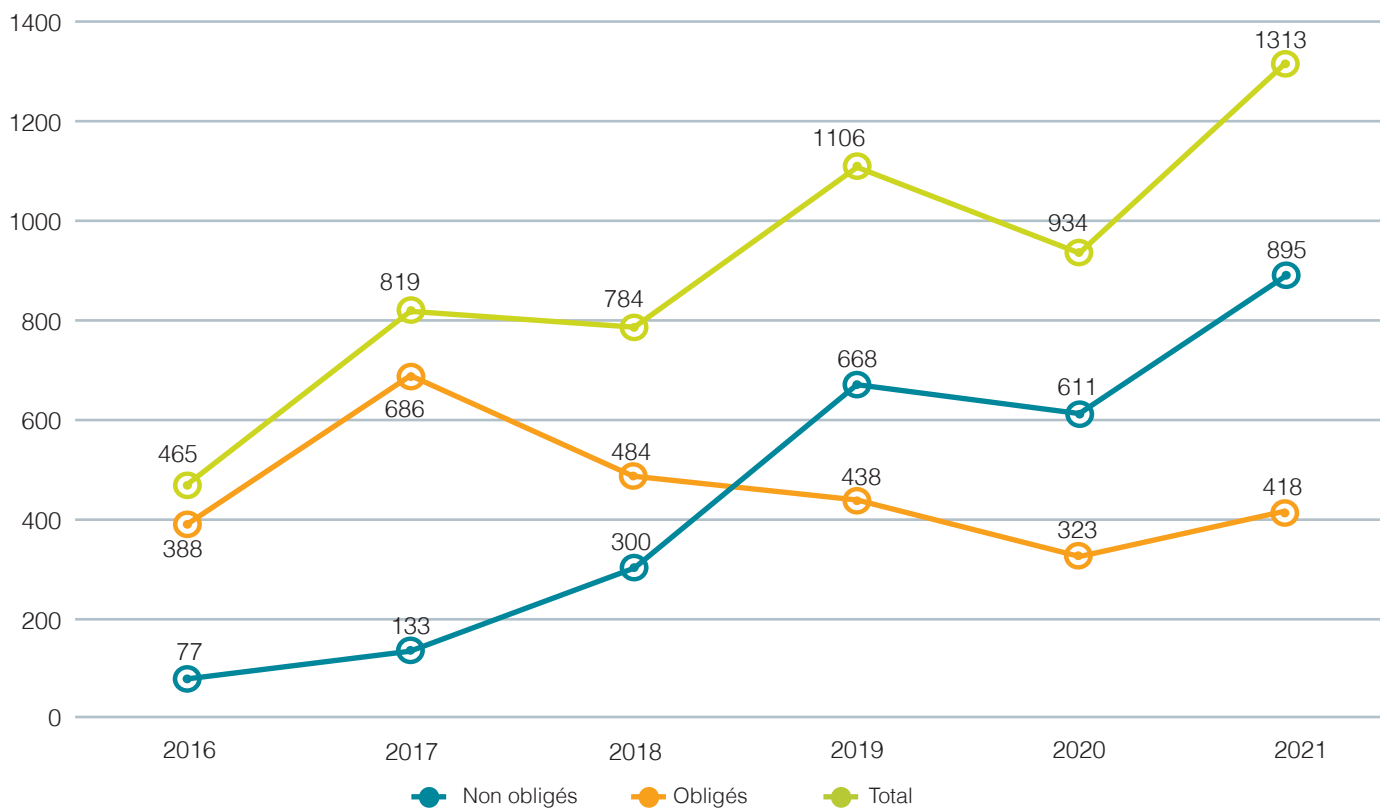
En 2020, il y a eu une diminution légère des deux publics puisque le service a été contraint, durant les confinements, de réduire, voire supprimer les rendez-vous avec les bénéficiaires. En 2021, le service a fonctionné toute l'année, dans le respect des mesures sanitaires. Le nombre d'obligés reste proche des années précédentes, hors pandémie, c'est-à-dire entre 400 et 500 demandes. Les demandes de parcours volontaire ont elles connu un pic. Cependant, si la moyenne est faite entre 2020 et 2021, le nombre est stable par rapport à 2019.

Évolution du public du parcours d'intégration



	Non-Obligés 2016	Obligés 2016	Non-Obligés 2017	Obligés 2017	Non-Obligés 2018	Obligés 2018	Non-Obligés 2019	Obligés 2019	Non-Obligés 2020	Obligés 2020	Non-Obligés 2021	Obligés 2021
■ Femmes	37	176	66	307	171	248	403	235	343	167	521	225
■ Hommes	40	212	67	379	129	236	265	203	268	156	374	193
■ Total	77	388	133	686	300	484	668	438	611	323	895	418

Total par année



Conclusions

*Malgré les difficultés sanitaires qui ont continué en 2021, le service DIPA est parvenu à rester efficient.
> Le nombre de bénéficiaires suivis a augmenté pour revenir à un nombre plus cohérent, comparé aux années précédant la pandémie.*



Introduction

Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants est un projet financé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la programmation 2014-2020. Pour l'année 2021, le projet a bénéficié d'une subvention de transition en prévision de l'appel à projet 2021-2027.

Le DiSISMi a pour vocation de répondre aux questions quotidiennes de personnes concernées de près ou de loin par un parcours d'insertion sociale et professionnelle dans un contexte de migration. Les personnes issues de l'immigration sont confrontées à une série de freins et d'obstacles dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Pour lever ces obstacles et ces freins, le CRIPEL a mis en place un service d'accueil et d'accompagnement socioprofessionnel dont l'objectif est d'améliorer l'insertion sur le marché du travail des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE), en offrant un accompagnement individuel spécifique tenant compte des différents obstacles qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours d'insertion. Le public cible du projet se compose de personnes étrangères ou d'origine étrangère établies de façon régulière ou irrégulière dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme.

Ce public englobe donc différentes catégories de personnes (travailleurs, chômeurs, étudiants, etc.) dont la demande en matière d'ISP ne trouve généralement pas issue dans les organismes d'insertion socioprofessionnelle classique. Leur demande d'accompagnement se fait uniquement sur base volontaire. Le CRIPEL et son service d'insertion socioprofessionnelle sont là en première ligne, tout d'abord pour accueillir, apporter des réponses et débloquer des situations, mais aussi pour relayer leur expérience et leur vision du terrain à un niveau différent pour alimenter des initiatives plus collectives. De plus, cette « expérience de l'accueil » a permis de cerner l'importance d'un travail en réseau.

En effet, un parcours migratoire peut amener à une situation très complexe. Tous les aspects de la vie quotidienne sont concernés, qu'il s'agisse du logement, de la langue, des droits, des devoirs, de l'accès aux soins de santé, etc. C'est d'après cette réalité que le département d'insertion socioprofessionnelle s'est mis en place et s'est organisé.

Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire (juriste, assistant juridique, travailleur social, psychologue) qui propose de façon complémentaire un accompagnement et un suivi dans des matières telles que l'équivalence de diplôme, le séjour, l'orientation vers les formations, les permis de travail, l'aide aux démarches administratives, l'accès à l'aide sociale, etc.

Le service d'insertion socioprofessionnelle, à travers les entretiens individuels, se base sur des méthodes de communication interculturelles et des techniques d'entretien individuel, afin de pouvoir rentrer en relation avec les personnes le sollicitant. Des techniques telles que la reformulation et l'empathie ou encore la décentration sont nécessaires dans un contexte où beaucoup d'éléments (culturel, social, linguistique...) peuvent constituer un frein à la communication et à la compréhension de la situation. Plus concrètement, les rendez-vous commencent par une nécessaire compréhension de la situation administrative ou de la question de l'utilisateur. La personne présente sa situation avec ses mots, propres à son cadre de vie, à sa langue maternelle, à son contexte socioéconomique. Le premier travail est donc un travail d'analyse, car il faut bien saisir la situation avant d'envisager une solution. Dans un second temps, le travailleur doit, après récolte des informations nécessaires, présenter à l'utilisateur quelques pistes de solution ou établir avec la personne un plan d'action s'inscrivant au plus près de la réalité de l'utilisateur, en tenant compte du fait que, très régulièrement, les personnes sont confrontées à plusieurs problématiques simultanément.

Les objectifs des actions menées par le service d'insertion socioprofessionnelle se situent à deux niveaux : au niveau de l'individu : il s'agit d'établir un plan d'action individualisé afin de favoriser le bien-être, l'insertion et l'acquisition de connaissances relatives au milieu de vie du bénéficiaire en l'intégrant dans le processus dont il est acteur. Au niveau de la collectivité, il s'agit de détecter les problématiques qui touchent le plus grand nombre et ainsi mettre en place des actions de formations ou d'information pouvant bénéficier directement ou indirectement au public cible. Le tout forme la remobilisation de l'individu favorisant une intégration plus pertinente et adéquate en fonction du profil de chacun.e.

Les freins à L'ISP

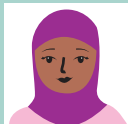
Chaque personne est différente, avec son histoire et ses propres difficultés :



«Je n'ai pas d'adresse fixe»
Comment travailler sans un logement décent?



«Je ne parle pas bien le français»
Comment trouver un travail sans parler la langue?



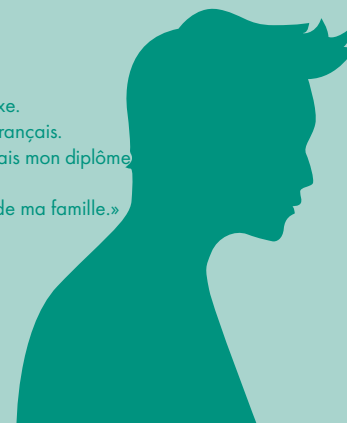
«J'ai étudié la biologie mais mon diplôme n'est pas reconnu»
Comment trouver un travail dans un labo sans un diplôme?



«Je n'ai pas de nouvelle de ma famille»
Comment s'installer durablement sans sa famille à ses côtés?

Ces 4 difficultés peuvent coexister chez 1 seule et même personne :

«Je n'ai pas d'adresse fixe.
Je ne parle pas bien le français.
J'ai étudié la biologie mais mon diplôme n'est pas reconnu.
Je n'ai pas de nouvelle de ma famille.»



Statistiques

Chaque année, des statistiques sont récoltées au sein du DiSISMi. Conformément au RGPD, certains bénéficiaires n'ont pas accepté que toutes leurs données soient communiquées. Les statistiques de ce rapport sont établies en fonction de ce que qui a pu être récolté. La plupart des statistiques sont stables d'années en années. Cela montre que les actions visent un public similaire, avec des demandes spécifiques à leur situation.

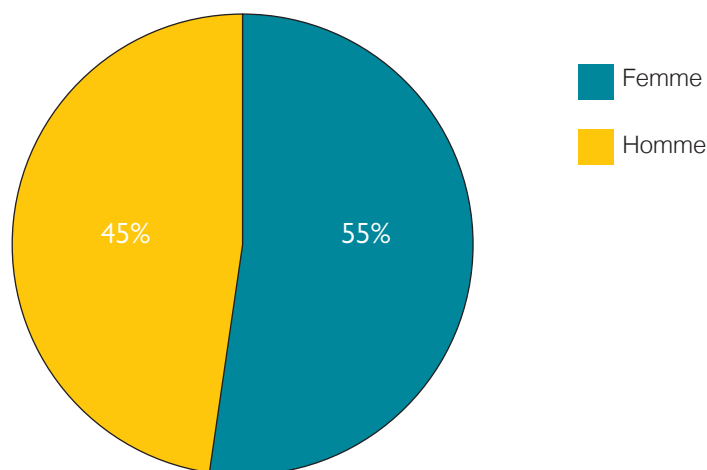
En 2021, le DiSISMi a reçu 1130 personnes dont 1089 ont pu être valorisées selon les critères d'éligibilité du FSE*. L'ensemble des statistiques présentées ci-dessous ont été réalisées sur cette base de 1089. Parmi ces personnes, 54.9% étaient des femmes et 45.1% des hommes.

Pour rappel, en 2020, le DiSISMi avait reçu 953 personnes et 1063 en 2019. La diminution de demandes liées aux mesures de prévention Covid-19 de 2020 a donc pu être résorbée. Le service a continué à s'adapter aux mesures sanitaires du moment en privilégiant les visioconférences et / ou les petits groupes pour les séances collectives, les suivis individuels en présentiel ayant pu reprendre fin 2020.

La répartition entre les sexes reste globalement stable, même si nous observons une sensible différence par rapport aux années précédentes qui était de l'ordre de 60% de femmes pour 40% d'homme.

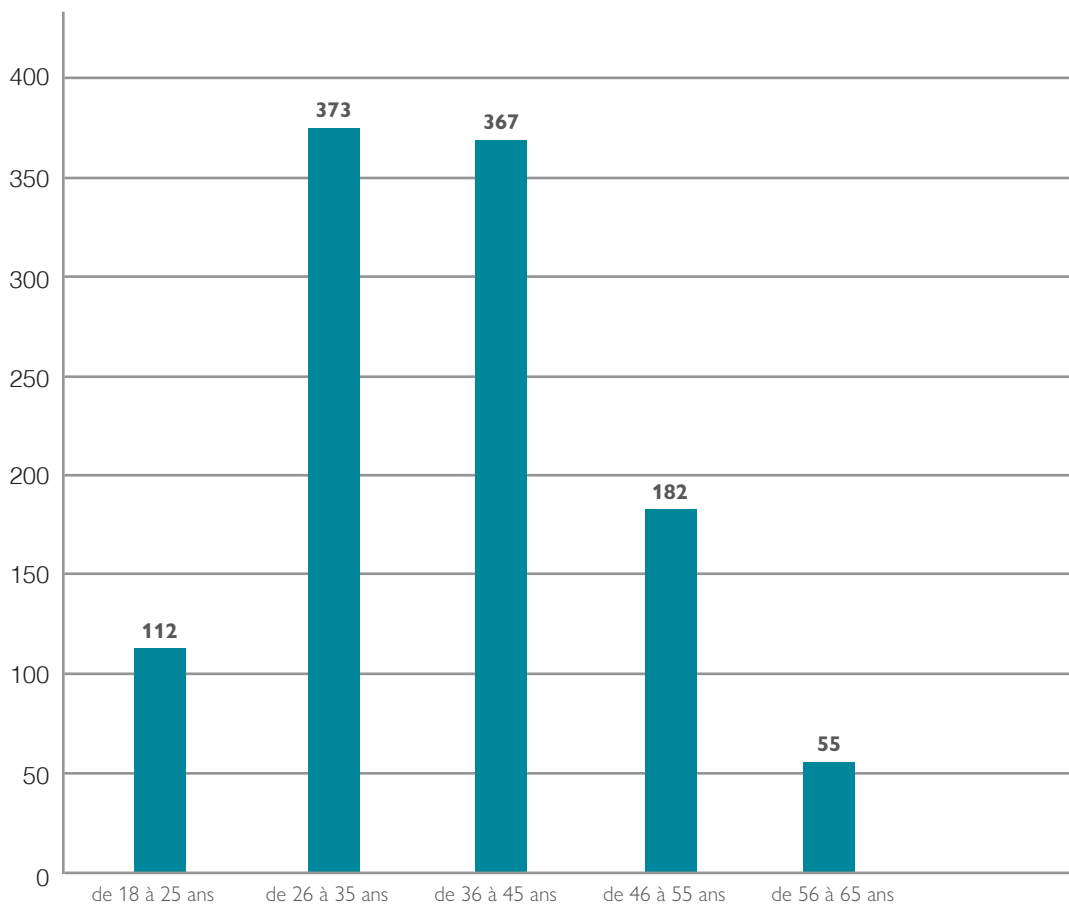
* Parmi les personnes qui n'ont pu être valorisées selon les critères du FSE, nous retrouvons principalement les personnes sans papier et sans domicile fixe (manque de données exigées par le FSE) et quelques personnes en dehors des critères d'éligibilité liés à l'âge (mois de 18 ans et plus de 65 ans).

Répartition en fonction du genre (N=1089)



L'âge moyen des usagers est de 38 ans. C'est une moyenne d'âge très stable au cours des années puisque la moyenne était en 2020 de 39 ans, en 2019 de 37 ans et 38 ans en 2018.

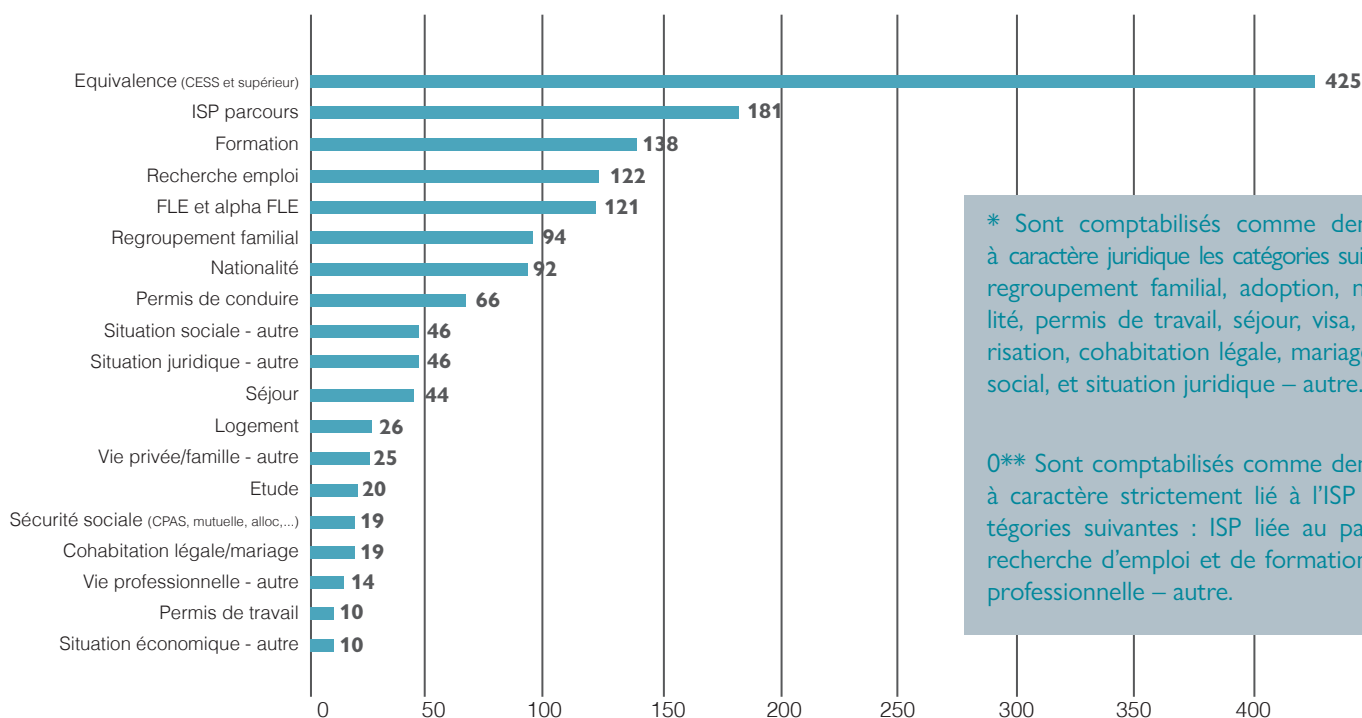
Âge



(N= 1089)

Thématiques

L'analyse des thématiques traitées lors des entretiens reste stable (N = 1513), avec 31% des usagers dont la demande concerne plusieurs thématiques. Les suivis liés à l'équivalence de diplômes représentent 28% des demandes traitées. La somme des questions d'ordre juridique* représente près de 20 % des demandes. Au total, les questions strictement liées à l'ISP** représentent 30 % dont 12% liées au parcours d'intégration.



* Sont comptabilisés comme demandes à caractère juridique les catégories suivantes : regroupement familial, adoption, nationalité, permis de travail, séjour, visa, régularisation, cohabitation légale, mariage, droit social, et situation juridique – autre.

0** Sont comptabilisés comme demandes à caractère strictement lié à l'ISP les catégories suivantes : ISP liée au parcours, recherche d'emploi et de formation et vie professionnelle – autre.

L'équivalence de diplômes

La thématique de l'équivalence est l'axe le plus important du service DiSISMi puisqu'elle représente plus d'un quart des demandes d'accompagnement au niveau du service en 2021 (28%). Le service ISP informe sur l'équivalence de diplôme pour les études secondaires et les études supérieures universitaires ou non-universitaires. Il accompagne la constitution et assure le suivi des dossiers d'équivalence. En cas de décision non satisfaisante, il informe sur les différentes possibilités existantes (réexamen du dossier, recours ou médiation).

Les bénéficiaires souhaitant obtenir la reconnaissance de leur diplôme étranger se heurtent souvent à la non-correspondance de leur programme de cours avec ceux dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi le fait que les études n'aient pas la même durée, ne comportent pas de stage ou de mémoire complexifie davantage la situation et joue sur les chances d'obtenir une équivalence. Par ailleurs, il arrive que certains cursus n'existent tout simplement pas en Belgique. On remarque également qu'il est plus difficile d'obtenir l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire.

La procédure d'équivalence engendre aussi des frais importants que les bénéficiaires doivent déboursier, même si certaines personnes sont dispensées. Les personnes désireuses d'obtenir une équivalence sont en outre généralement pressées de trouver un emploi dans les plus brefs délais mais la durée de la procédure ne leur permet pas de postuler à des postes qui sont en adéquation avec leurs qualifications. A cela s'ajoute la complexité du dossier. De nombreuses pièces sont demandées (programme de cours avec nombre d'heures, résultats dans chaque cours, rapport de stage, etc.) De surcroît, les diplômes étrangers donnant accès à certaines professions (médecin, pharmacien, dentiste) ne sont systématiquement pas reconnus.

L'information et l'orientation

Le service oriente l'utilisateur vers des cours de français selon les niveaux de connaissance (Alpha, FLE, ...) ou vers les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes. Il oriente et informe sur les études de plein exercice ainsi que sur les conditions d'admission. En 2021, cela reste parmi les demandes les plus nombreuses avec 18.44 % de demandes (8.00 % de demande de formation en FLE et alpha, 9.12 % d'autres formations et 1.32% pour les études de plein exercice).

La recherche d'emploi et job coaching

Le service ISP accompagne l'utilisateur dans sa recherche d'emploi. Il apporte un soutien à la rédaction de CV, de lettre de motivation et à la recherche d'adresses d'entreprises. Il aide à la consultation d'offres d'emploi. Le service informe aussi l'utilisateur sur les spécificités du marché du travail en Belgique. Il informe les demandeurs sur les possibilités d'introduction d'un permis de travail et sert d'interface entre l'utilisateur, l'employeur potentiel et la Région wallonne. 2021 a également été une année d'expérience pilote avec l'engagement ponctuelle d'une collaboratrice job coach, en prévision de la prochaine programmation FSE. Cela a concrètement permis de proposer des suivis plus intensifs, des simulations d'entretiens d'embauche et la préparation à des Jobday's thématiques dont le Diversité Jobs.

Les 4h ISP

Depuis décembre 2018, date du dernier décret sur le parcours d'intégration, les Centres régionaux sont chargés d'organiser les 4h d'insertion socioprofessionnelle du parcours d'intégration en collaboration avec le FOREM. Depuis juillet 2019, vu l'expertise du DiSISMi en matière d'ISP, le service organise les 4h d'ISP des personnes obligées du parcours. Le public cible est composé des primo-arrivants qui ne sont pas déjà pris en charge par le FOREM ou qui sont en fin de parcours, c'est-à-dire à risque de dépasser leurs délais de 18 mois pour effectuer leur parcours. Cet accompagnement se fait avec la même philosophie que le travail habituel du DiSISMi et est à la fois composé de séances collectives ainsi que et surtout d'accompagnement individuel.

En 2021, l'accompagnement ISP dans le cadre du parcours d'intégration a concerné 181 personnes (16% du public accompagné par le DiSISMi).

Le regroupement familial

Le droit à vivre en famille est fondamental pour tout le monde. Un migrant inquiet pour sa famille restée loin, a-t-il l'esprit libre pour s'insérer socioprofessionnellement en Belgique ? Or, les restrictions sont de plus en plus grandes sur le regroupement familial. C'est le parcours de combattant pour jouir du droit de vivre en famille. L'équipe ISP accompagne le regroupant tout au long du processus (6.21 % des demandes du public DiSISMi en 2021, soit une augmentation d'un pourcent par rapport à 2020).

Le séjour et le logement

Avoir des problèmes de séjour et/ou de logement sont des freins majeurs à la vie socioprofessionnelle. L'un et l'autre, s'ils ne trouvent pas d'issue rapide, peuvent provoquer des situations humaines dramatiques. Bien que ce ne soient pas les demandes les plus récurrentes du service ISP (1.72 % des demandes pour le logement et 2.91 % pour le séjour) et qu'elles soient en légère diminution par rapport à 2020 (approximativement 1%), ce sont souvent des demandes qui requièrent une réaction rapide. Ainsi, chaque membre de l'équipe réserve des plages horaires spécifiques pour accompagner les personnes au plus vite lors de ce type d'urgence.

La nationalité

Les personnes reçues dans le cadre du projet étaient de 96 nationalités ou origines (en cas de reconnaissance du statut de réfugié) différentes. C'est le même nombre de nationalités qu'en 2019 et 2020. En 2021, les 5 nationalités les plus représentées sont le Maroc (10.28%), la Syrie (8.82%), la Belgique (8.72%), l'Iraq (4.78%) et la Palestine (4.68%). En 2020, c'était la Syrie, le Maroc, la Belgique, l'Iraq et la Palestine. En 2019, c'était le Maroc, la Belgique, la Guinée et la Syrie et le Burundi.

Ci-dessous le détail des nationalités représentées :

Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre
Afghanistan	20	Ethiopie	4	Nicaragua	1
Albanie	11	Ex Yougoslavie	1	Niger	10
Algérie	35	France	3	Nigéria	6
Allemagne	2	Gabon	1	Pakistan	2
Angola	4	Gambie	1	Palestine	51
Apatride	5	Géorgie	4	Pays-Bas	1
Argentine	1	Ghana	4	Pérou	1
Arménie	12	Grèce	4	Philippines	1
Azerbaïdjan	3	Guatemala	1	RDC	36
Bangladesh	3	Guinée	44	République Dom.	4
Belarus	1	Guinée Conakry	16	Roumanie	3
Belgique	95	Haïti	1	Russie	17
Bénin	8	Honduras	1	Rwanda	13
Biélorussie	2	Hongrie	2	Salvador	7
Birmanie	1	Inconnu	6	Sénégal	8
Bolivie	2	Inde	2	Serbie	4
Bosnie-Herzégovine	2	Iraq	52	Sierra Léone	1
Brésil	2	Iran	10	Somalie	6
Bulgarie	2	Israël	1	Soudan	9
Burkina Faso	8	Italie	20	Sri Lanka	1
Burundi	47	Jamaïque	1	Syrie	96
Cameroun	48	Jordanie	1	Tchad	2
Centrafrique	1	Kazakhstan	1	Togo	22
Chili	2	Kirghizstan	2	Tunisie	21
Chine	1	Kosovo	3	Turquie	33
Colombie	18	Kurdistan	1	Ukraine	4
Corée du Nord	1	Liban	2	USA	1
Cote d'Ivoire	5	Libye	3	Venezuela	12
Djibouti	9	Madagascar	2	Vietnam	1
Egypte	6	Mali	5	Yémen	5
Equateur	1	Maroc	112	Total général	1089
Erythrée	12	Mauritanie	6		
Espagne	21	Mexique	2		

Au sein du service DiSISMi, la nationalité belge est toujours bien représentée. Il s'agit généralement de Belges de première ou deuxième génération, mais plus rarement de troisième génération.

Situation professionnelle et socio-économique

La quasi-totalité du public reçu fait partie des demandeurs d'emploi ou des personnes inactives, soit 86% du public total. Cette proportion reste stable dans le temps : 88% en 2020 et 86% également en 2019.

Situation professionnelle	Comptages
DE-Chômeur complet indemnisé	76
DE-CPAS (y compris art.60 et 61)	384
DE-Non indemnisé	235
Inactif-Autre	213
Inactif-Enseignement-alternance	41
Travailleur-Indépendant	6
Travailleur-Salarié	134
Total général	1089

Situation socio-économique	Comptages
A charge proche	257
Autre	48
CPAS	413
ONEM	77
Sans revenus	147
Travail	147
Total général	1089

Procédure	Comptages
Asile	250
Etablissement	6
Etudiant	24
Irrégularité	19
Nationalité belge	96
Protection subsidiaire	12
Réfugié	208
Regroupement familial	361
Régularisation 9 bis	24
Régularisation 9 ter	2
Résident longue durée	3
Travail	7
UE	53
Total général	1065

Séjour

En 2021, la majeure partie du public est arrivée par une procédure de regroupement familial. Les Belges et Européens représentent seulement 14% du public. Cela diffère sensiblement de 2020 où la majeure partie du public était arrivée par une procédure d'asile.

(Données manquantes : 24)

Diplôme	Comptages
Sans diplôme	125
CEB (primaire)	79
CE1D (1er degré du secondaire)	43
CESDD (2ème degré du secondaire)	109
CESS-CQ-CE6P-7P	308
Enseignement secondaire complémentaire	14
Bachelier- graduat	214
Master - licence	196
Non reconnu ou inconnu	1
Total général	1089

Le niveau de diplôme

Lorsqu'on observe les données, on remarque que le public est majoritairement détenteur au minimum du diplôme de secondaire (67%). Cela reste stable par rapport à 2020 (68%) et 2019 (70%). Cela s'explique notamment par le fait que plus d'1/4 du public vient pour une demande d'équivalence de diplôme.

Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère au sein du CRIPEL

Introduction

Au sein du CRIPEL, l'équipe DiSISMi poursuit également des actions collectives d'accompagnement ou de formation. Dans le cadre de l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une série de thématiques sont récurrentes et les usagers ont souvent les mêmes interrogations. Pour leur permettre d'avoir les informations rapidement, certaines thématiques sont regroupées. Ainsi, 10 à 15 personnes (hors mesures Covid-19), suivent une séance d'information sur l'équivalence de diplôme ou sur le travail et la recherche d'emploi. Par après, les personnes prennent un rendez-vous pour suivre l'accompagnement personnalisé. Le service a également mis en place une formation « Permis de conduire – cours théorique » afin d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle de certains usagers proches de l'emploi.

Tout au long de l'année, l'approche collective s'est adaptée aux mesures de prévention sanitaire liées à la covid-19. À certains moments de l'année, les activités ont été organisées davantage en distanciel. Lorsqu'il était possible de maintenir des séances collectives en présentiel, cela a été fait dans le respect strict des mesures sanitaires. Le nombre de participants par séance a donc été fortement réduit par rapport à la capacité habituelle des locaux. À titre d'exemple, la formation « permis de conduire » a été réduite à 12 participants par module.

Séances d'information collectives

Au total sur 2021, 57 séances d'information thématiques ont été dispensées au sein du CRIPEL à destination des bénéficiaires. 313 personnes ont suivi ces séances. Cela représente une augmentation sensible par rapport à l'année 2020 qui avait été lourdement impactée par les confinements successifs (41 séances pour 204 participants sur l'année).

Thématiques	Nombres de séances	Dates
Équivalence de diplôme	20	11-02-21 11-03-21 25-03-21 08-04-21 22-04-21 06-05-21 20-05-21 03-06-21 17-06-21 01-07-21 22-07-21 12-08-21 02-09-21 16-09-21 30-09-21 14-10-21 28-10-21 18-11-21 02-12-21 16-12-21
Recherche d'emploi	30	31-03-21 30-07-21 20-08-21 07-09-01 28-09-21 06-07-21 10-09-21 31-08-21 14-09-21 21-09-21 13-07-21 27-07-21 30-03-21 16-04-21 04-05-21 21-05-21 25-06-21 07-04-21 27-04-21 11-05-21 18-05-21 25-05-21 01-06-21 01-06-21 23-11-21 30-11-21 01-10-21 05-10-21 09-11-21 16-11-21 12-11-21 12-10-21 07-12-21 22-10-21 19-10-21

Introduction

A l'heure actuelle, la compétitivité du marché de l'emploi pousse les employeurs à être de plus en plus exigeants. En effet, la demande étant supérieure à l'offre, les employeurs se trouvent devant l'embaras du choix pour embaucher. L'une des conditions souvent demandées pour les emplois peu qualifiés est la possession d'un permis de conduire. Pour obtenir un emploi, ce n'est pas seulement un atout, il s'avère souvent indispensable. Ne pas être en possession de celui-ci peut donc constituer un frein majeur à l'emploi. Le coût de l'obtention d'un permis de conduire est élevé. En effet, pour les personnes qui n'ont pas des moyens financiers suffisants, cela représente un investissement conséquent. Parmi le public accompagné par le service, certains sont proches de l'emploi, avec toutes les compétences demandées, mais l'absence du permis reste un obstacle à leur engagement.

Pour répondre à ce manque, le CRIPEL a mis en place ce projet. Par le passé, cette formation était dispensée par un formateur d'une auto-école par le cadre d'une procédure par marché public. En 2021, cette formation a été reprise en interne afin de pouvoir prendre davantage en considération les spécificités interculturelles de notre public.



sources et inspiration :
www.permisdeconduire-online.be

Public

La formation s'adresse à toutes les personnes étrangères ou d'origine étrangère, motivées à la recherche d'un emploi avec un minimum de bases en français (niveau de français A2). L'objectif est de donner accès à une formation théorique complète et d'accompagner jusqu'à la passation de l'examen théorique.

Conduire est aussi un gage de liberté et d'émancipation. Or, parmi le public du CRIPEL, nombreuses sont les femmes qui ne possèdent pas ce permis. Afin de leur permettre d'augmenter les chances d'obtenir un emploi, le CRIPEL privilégie donc les femmes dans le recrutement pour cette formation.

La sélection des stagiaires est réalisée suite à une inscription préalable des candidats. La sélection du groupe se fait en fonction de critères spécifiques préétablis tels que la motivation et la disponibilité ainsi que la connaissance du français de base. L'objectif est de constituer un groupe homogène pour assurer le bon déroulement de la formation.

Organisation pratique

En 2021, le DiSISMi a dispensé deux modules de formation au permis de conduire théorique qui se sont déroulés du 6 octobre au 3 décembre et du 17 novembre au 20 décembre. Pour les deux modules, 33 personnes ont été sélectionnées pour participer à la formation. La formation dure approximativement 50h et accompagne les participants jusqu'à l'examen théorique. Habituellement, 34 personnes/an ont l'opportunité de suivre cette formation mais les mesures covid-19 n'ont permis la formation que de 23 personnes.

Sur les 23 personnes sélectionnées, il y avait 17 femmes et 6 hommes qui ont participé à la formation.

Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère à l'extérieur du CRIPEL

Introduction

Les personnes étrangères ou d'origine étrangère ont des besoins différents en termes de service et de fréquence des contacts avec le CRIPEL. Pour expliquer les différents services proposés par le CRIPEL, des animations de groupe ont été organisées sur demande de différentes organisations. Ces animations ont pour but de présenter le CRIPEL afin que les usagers aient une connaissance des différents services proposés par le Centre et de transmettre au public migrant les bonnes pratiques tirées des expériences d'accompagnement.

Le CRIPEL a, d'une part, la volonté de faire connaître ses services au plus grand nombre de partenaires potentiels, dans l'optique de renforcer son réseau. Il souhaite développer des liens privilégiés avec les différents acteurs de terrain prenant en charge les aspects de la problématique que le CRIPEL n'accompagne pas. D'autre part, il informe les différents publics n'ayant pas le réflexe de se diriger vers le CRIPEL.

Ce projet répond à un besoin de transversalité dans l'action du CRIPEL et du paysage associatif liégeois. Cela passe par la mobilisation des ressources existantes dans les différentes associations pour pouvoir envisager tous les aspects d'une problématique. De plus, cette meilleure connaissance mutuelle peut rendre plus efficaces les actions menées par le service social dans la mesure où les effets néfastes d'une prise en charge multiple d'une situation peuvent être diminués voire évités (« sur-orientation », « double emploi », ...).

Les objectifs de ces rencontres sont de faire connaître le CRIPEL et ses différents services et de répondre aux questions posées en s'adaptant au public.

En général, les thématiques abordées consistent à :

- faire connaître les différents secteurs du marché du travail ;
- définir les différents types de contrat de travail ;
- connaître quelques plans d'embauches ;
- expliquer les différents types de séjour ;
- informer sur les différentes procédures en lien avec le public rencontré ;
- différents types de permis de travail ;
- regroupement familial ;
- différents types de visa ;
- naturalisation/déclaration de nationalité ;
- asile ;
- équivalence de diplôme ;
- etc.

Suite à l'expérience des années antérieures, les animations s'adaptent aux besoins du public : niveau scolaire, maîtrise du français, identification des besoins, etc. Elles sont participatives et interactives. Elles s'alimentent des questions des participants.

Formation procédure d'asile et droits y afférents (DAZIBAO)

DAZIBAO en partenariat avec l'asbl Le Monde des possibles.

Les demandeurs d'asile passent un temps considérable dans les centres sans information ni apprentissage. Une fois leur procédure terminée, qu'ils soient reconnus réfugiés ou non, ils se retrouvent souvent démunis face à une réalité jamais évoquée avec eux. C'est pourquoi le projet DAZIBAO a vu le jour et a permis de mettre en place des animations de groupe pour demandeurs d'asile, axées sur la procédure d'asile et les droits y afférant. L'objectif de ces séances est de valoriser au maximum la période d'attente ainsi que les ressources personnelles des personnes demandeuses d'asile des centres ouverts de la Croix Rouge.

Le projet Dazibao s'organise en partenariat avec l'asbl Le Monde des Possibles. Il se déroule sous forme de séances de groupe. Les animations sont participatives et partent essentiellement de ce que les demandeurs d'asile vivent dans les centres pour essayer de rapprocher l'animation au plus près de leur réalité et ainsi leur faire prendre part intégrante au processus d'information.

Le CRIPEL assure deux séances par session organisée. Le CRIPEL assure la partie juridique de la procédure d'asile et les infos sur la nationalité.

Durant l'année 2021, il y a eu trois sessions organisées les 01-06-21, 19-10-21 et 26-11-21 pour 26 participants au total.

Séances de formation sur demande

En 2021, les organismes demandeurs et pour lesquels des séances d'infos ont pu être organisés sont :

- Proforma : une séance de 2h30 le 4 novembre pour 6 participants
- Hospi'Jobs (projet du Monde des Possibles) : une séance de 3h30 le 2 avril pour 10 participants

Formation pour les professionnels

Introduction

En 2021, le DiSISMI a également accompagné des acteurs de deuxième ligne. Cet accompagnement se fait par le biais de formation, séances d'information ou, au quotidien, par e-mail ou téléphone. Ces contacts avec les opérateurs, même s'ils ne font pas partie de l'objectif principal du projet, sont nécessaires pour assurer une bonne coordination entre les acteurs concernés par le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ils créent du lien, des ponts, entre les différents services et permettent, souvent, de fournir un meilleur suivi pour les bénéficiaires.

Présentation des services sur demande

- Mission régionale pour l'emploi de Huy-Waremme : une séance de 2h le 21 septembre pour 20 participants
- Service d'Accueil des demandeurs d'asile du CPAS de Liège : une séance de 2h le 23 septembre pour 15 participants

Conclusion et perspectives

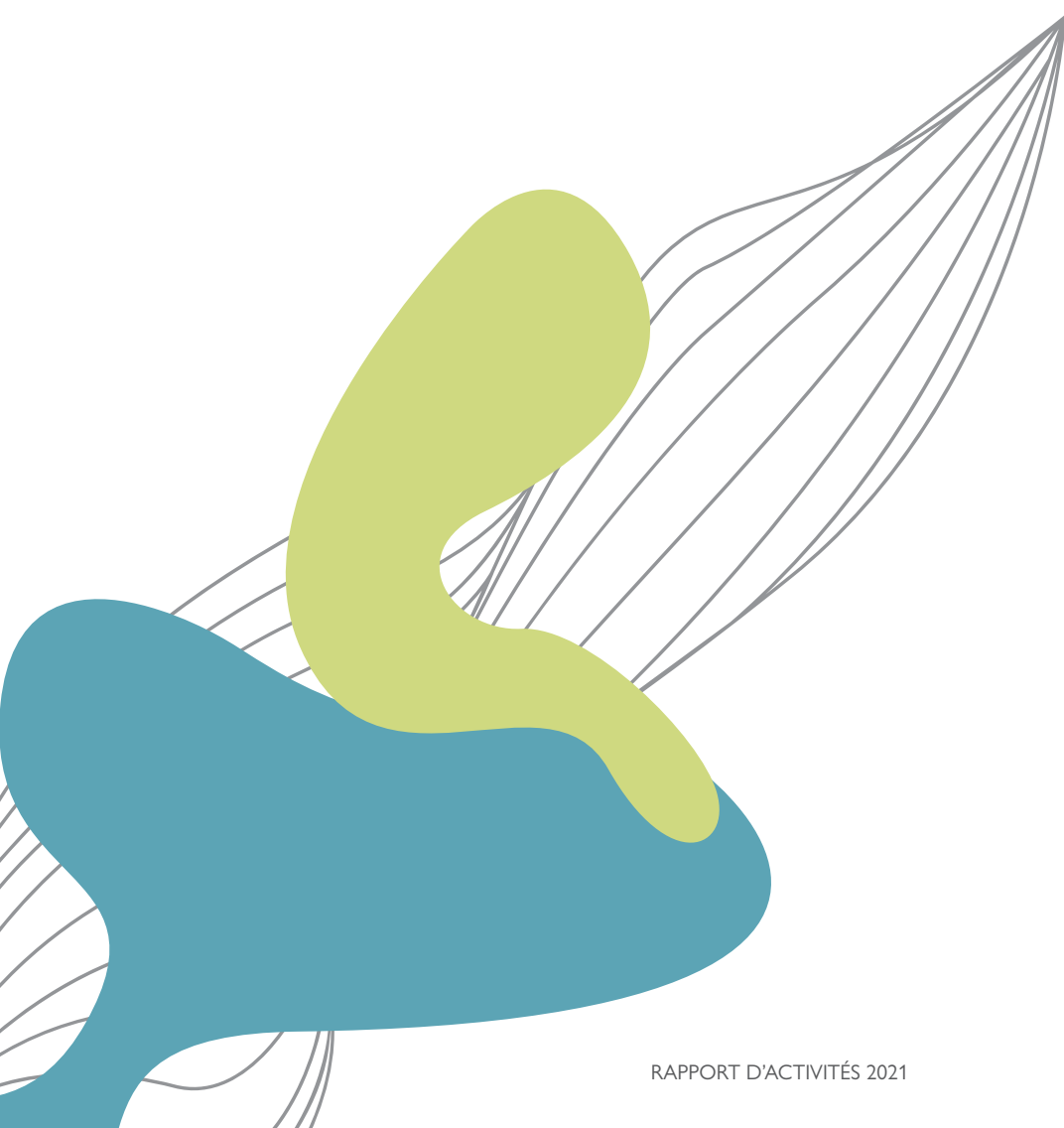
Sans surprise, la pandémie de la Covid-19, durant cette année 2021, a continué à impacter le service DiSISMi. Toutefois, eu égard au matériel informatique acquis en 2020 et à l'absence de nouveau confinement, les chiffres relatifs à l'activité du service sont cette année plus proche d'une année « ordinaire ».

Une fois de plus, l'accompagnement individualisé des bénéficiaires a été plus que jamais nécessaire. Alors que bon nombre de partenaires du secteur de l'ISP n'arrivaient pas à trouver des participants en recherche d'emploi pour leurs formations, les demandes d'accompagnement au DiSISMi sont restées stables par rapport à 2019, voire ont augmenté par rapport à 2020. La nécessité d'un service ISP tel que le DiSISMi n'est plus à démontrer. Chaque année, les référentes reçoivent plus de mille personnes. Les spécificités de l'accompagnement, tant par ses thématiques que son public, font que le service est depuis longtemps nécessaire pour contribuer à l'insertion des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette année a également été marquée par une volonté de progrès et de transition en vue de la prochaine programmation FSE. Quelles sont les améliorations à apporter au futur projet ? Quels sont les actions pilotes qui méritent d'être développées ? Quels sont les nouveaux besoins des usagers de nos services ?

Cette réflexion s'est nourrie de l'expérience de terrain de l'équipe en place, mais également de la rencontre de nouveaux partenaires locaux. La concertation en lien avec le futur projet FSE s'est élargie au niveau régional avec l'ensemble des CRI et l'IRFAM, mais également avec des acteurs aussi incontournables que le FOREM.

Le travail de 2022 continuera dans cette voie en espérant que l'année sera marquée de nombreuses concrétisations. Plusieurs appels à projets (Forem, AMIF, FSE) ouvrent des perspectives de travail intéressantes et dynamiques pour que le service DiSISMi puissent proposer de nouvelles approches et compléter son offre de service en mettant la priorité sur un accès à l'emploi plus rapide par la conjonction d'actions adaptées aux besoins du public (mentorat, job coaching, FLE métier, formations avec stages...) et par l'intermédiation entre les partenaires de l'ISP et les entreprises.



2. LES ACTIVITÉS DE DEUXIÈME LIGNE

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN

En 2021, 129 opérateurs ont été accompagnés en vue de favoriser la structuration des projets locaux et la professionnalisation du secteur de l'intégration. Les opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique, juridique, en matière de FLE, de citoyenneté, de communication et d'ISP.

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
3A de la Diaspora	X				
Action Sociale au Bernalmont	X		X		
Accord d'ébène	X				X
Acteurs de l'ombre	X				
AGORA	X				
Aide aux Personnes Déplacées	X				
AIGS-CISP			X		
Alter Sélection	X				
Alternative Théâtre	X				
Alternatives formations	X				
APOC	X				
ARAKS	X				
Asbl 2Bouts	X				
AJS-Tal-LAFI	X			X	
Au Petit soleil	X				
BeFace	X				
Caritas International			X		
CALIF			X		
CAL-Province de Liège	X				
CAP-Migrants			X		
CCAPL	X				
Centre Croix-Rouge de Fraipoint	X				
Centre d'écoute asbl	X				
Centre de prévention et d'accompagnement à la citoyenneté et à l'interculturalité Belgium	X				
Centre Liégeois de Formation	X				
Centre Multimédia –Don Bosco			X	X	
CIEP	X				
COF				X	

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Comité de quartier Cité Parapluie Flémalle	X	X	X		
Comité de quartier des Venues	X				
Coordination socioculturelle de Ste Marguerite	X				
Coordination Générale Saint-Léonard	X				
CPCP	X			X	
CPCR	X				
Croix Rouge	X				
CVDT	X				X
CVFE-SOFFT	X				
Dora Dores asbl	x		X		
Ebène belge	X				
Eclat de Rire			x	X	
Espace ALE				X	
Espoir et Vie			X	X	
Euro Arab Africa	X				
EVA			X		
F41	X				X
FAM-Maison des femmes d'ici et d'ailleurs			X		
Form'anim - Association de lutte contre l'exclusion	X				X
Formathé			X		
I am a queen asbl	X				X
Impact Emploi	X				
Infor Famille Education Permanente			X		
Infor-Femmes Liège	X				
Interra	X				
IRFAM	X				
JEFAR	X				
La Bobine			X		
La Charlemagn'rie			X	X	
La cible	X				
La maison blanche de Glain	X				
La ligue des familles				X	
La Marguerite				X	

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
La Porte Ouverte Visétoise	X		X		
La Proximité	X				
La tchicass	X				
L'Aquilone	X				
L'envol	X				
L'Etoile de l'Espoir	X				
Le Monde des possibles	X		X		
Les amis du monde entier					X
Les Apovlous	X				
Les rescapés de Paquita asbl	X				
Les Sarments			X	X	
Live in Color			X	X	
Maison médicale du Laveu	X				
Mentor Escale	X				
Meridian	X				
Mesrop Machtots	X				
MICROBUS	X				
Migrations libres	X				
Mimosa 3axes		X			
Mirel	X				
Miwacehoo asbl	X				
Monde solidaire asbl	X				
MSAADA FOUNDATION MSFO	X				
Niwakati	X				
PAC Huy	X				
Perspectives	X				
PhiloCité	X				
Point d'appui	X				
Pont de la solidarité	X				
Proforma	X				
Promotion et Culture	X				
RaCynes			X	X	
Retravailler	X				
Sainte Walburge asbl	X				
Savoir être asbl	X				

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Solidarité pour la femme du monde	X				
Step Métiers	X		X		
Tabane	X				
Takku Tekki					X
Télé-Service Projet NATOLO	X				
Théâtres & publics	X				
Théâtre de Liège	X				
Tibi asbl	X				
TSHINTU	X				
Vies de Liège	x	x			X
ZEPHYR			x	X	
Zone school asbl	X				
Ecole Saint-Laurent	X				
Commune d'Ans	X				
Commune de Fléron	X				
Commune d'Oupeye	X				
Commune de Marchin	X				
CPAS de Blegny	X		x		
CPAS de Beyne-Heusay	X				
CPAS de Fléron	X		X		
CPAS de Seraing	X				
CPAS de Soumagne			X		
HELMO	X				
Institut de Promotion des Formations sur l'Islam	X				
IPEPS Huy				X	
Uliège	X				
Ville de Herstal	X				

Accompagnement juridique

En 2021, 2 opérateurs ont été accompagnés sur le plan juridique. Cette diminution s'explique par l'absence de la responsable de projet pour cause de maladie.

Au travers de ses prestations, en matière de droit des ASBL, l'accompagnement juridique fournit, par son contenu, un service d'appui, de conseils et d'accompagnement dans toutes les étapes de vie d'une ASBL, de la création, à la gestion et au développement. Il donne le cadre juridique dans lequel les ASBL peuvent évoluer, afin non seulement de répondre au mieux aux exigences légales mais également de se saisir du cadre légal pour développer des pratiques de bonne gouvernance. Aussi, il propose aux ILI des séances d'information courtes et pratiques qui leur donnent accès à un maximum d'outils et de repères pour permettre à leur structure de se développer en toute sérénité.

Accompagnement pédagogique

En 2021, 102 opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique. 35 opérateurs ont été accompagnés individuellement, 65 opérateurs ont été accompagnés via la diffusion d'informations, de documentations et via les plateformes.

Dans l'accompagnement pédagogique et méthodologique, l'approche débute par l'analyse des ressources et l'élaboration des objectifs. Les réseaux d'opérateurs locaux sont présentés. Ensuite, le service apporte un appui aux ILI dans la clarification, l'élaboration et l'évaluation de leurs projets ainsi qu'une description du paysage des subventions de la Province de Liège, Ville de Liège, APE, PCI, SPW, et autres. Ces accompagnements permettent également d'appuyer certains opérateurs dans l'organisation de formations et d'événements ou dans la promotion de leurs activités.

Accompagnement FLE

En 2021, 25 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique du FLE. Cette diminution s'explique par l'absence de la responsable de projet.

L'accompagnement thématique poursuit toujours un objectif « qualité » mais il s'étend à l'ensemble des ILI ainsi qu'à tout le réseau FLE. Il s'inscrit dans la continuité des objectifs de la plateforme FLE, c'est à dire de poursuivre la structuration, la professionnalisation et l'institutionnalisation du secteur.

Les sous-objectifs :

- rencontrer les Initiatives Locales d'Intégration sur le terrain ;
- informer, conseiller et répondre aux interrogations des opérateurs ;
- relever les besoins et les difficultés au regard du diagnostic du réseau FLE liégeois ;
- articuler l'accompagnement collectif et individuel afin d'impulser de nouvelles actions répondant aux nouvelles réalités de terrain.

Les points abordés :

- la formation de formateurs ;
- les niveaux proposés, les groupes ;
- le public envoyé par les services du CRIPEL ;
- les partenariats officiels établis dans le cadre des cours de FLE ;
- la gestion de l'offre et de la demande ;
- l'agrément ;
- l'inspection.

Les accompagnements collectifs

Suite à l'identification de besoins auprès des opérateurs, un séminaire FLE a été proposé. Vous le retrouverez page 49.

Le portail wallon de l'offre en Français Langue Etrangère et en FLE-Alpha

Le portail wallon, outil de visibilité des actions en FLE, FLE-Alpha et Alpha, a fait l'objet d'un encodage intensif. En effet, chaque opérateur a fourni au CRIPEL leurs offres de formations organisées par type de cours. Chaque module a fait l'objet d'un encodage spécifique. L'actualisation de cet outil s'organisera en fonction du flux des offres et des changements opérés sur le terrain.

Accompagnement Communication

En 2021, 9 opérateurs ont été accompagnés sur le plan de la communication.

Le CRIPEL a poursuivi sa mission d'information et d'accompagnement en matière de communication. La diffusion se fait par courriel et via le bulletin trimestriel «Migr'actions». Le champ de communication du CRIPEL a été élargi grâce au site internet, à la newsletter mensuelle pour la promotion de nos activités et de celles des opérateurs et l'utilisation accrue de la page Facebook. Ces chiffres peuvent s'expliquer par la diminution des activités en raison de la situation sanitaire.

Quelques statistiques - Page Facebook

Statistiques de la page Facebook du CRIPEL asbl (période : du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)			
Nombre de « Like » de la page	Nombre de « Unlike » de la page	Nombre de « Like » total	Nombre de personnes qui a vu du contenu venant de notre page
350	16	2.632	118.006

Accompagnement Citoyenneté

En 2021, 17 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique de la citoyenneté. Cette diminution s'explique par l'absence de la responsable de projet pour cause de maladie.

L'accompagnement individuel thématique a donné lieu à plusieurs réunions avec les opérateurs œuvrant dans l'axe citoyenneté en 2021, sur le terrain et via Zoom. Suite à l'identification de besoins auprès des opérateurs, des accompagnements collectifs en citoyenneté ont été proposés. Le premier accompagnement a permis d'aborder la thématique « Intégration citoyenne via le numérique : une chimère ? » et lors du second, la thématique était « Gestion des émotions en milieu multiculturel ».

Date : 28 mai
Participation : 10 personnes
Date : 16 septembre
Participation : 11 personnes

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE RESSORT TERRITORIAL

Plateformes thématiques

Plateforme Français Langue Étrangère

Active depuis de nombreuses années, la plateforme FLE représente le principal moteur du réseau Français Langue Étrangère liégeois. Les réunions rassemblent des opérateurs provenant de secteurs différents. Celles-ci visent trois objectifs centraux :

1. l'information ;
2. l'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. l'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

En 2021, la plateforme FLE a poursuivi ses objectifs et a continué son rôle d'interface en proposant un lieu d'information, d'échanges et de concertation. Les membres de la plateforme se sont réunis une fois en présentiel et deux fois en visioconférence via Zoom. Ces deux plateformes en visioconférence ont été divisées en quatre sessions pour permettre une meilleure gestion des participants. Le nombre de participants effectif varie de 13 à 46 personnes.

PTF FLE	Nombre de participants
2 février – 1 ^{ère} session	16 participants
2 février – 2 ^{ème} session	31 participants
17 mai	46 participants
1 décembre – 1 ^{ère} session	13 participants
1 décembre – 2 ^{ème} session	13 participants
10 décembre	12 participants

L'objectif d'interconnaissance continue à se traduire par la présentation d'opérateurs FLE, leurs activités, leurs objectifs... C'est l'occasion de faire connaître les nouvelles ASBL ainsi que les nouveaux projets qui s'organisent sur l'arrondissement de Liège-Huy-Waremme.

Les concertations FLE dites « Plateformes territoriales »

L'orientation du public, la gestion de l'offre et de la demande, la complémentarité des actions, sont autant de sujets qui méritent une réflexion pragmatique et une collaboration étroite avec les opérateurs de terrain. Les plateformes FLE rassemblent un grand nombre de participants lors de chaque réunion, un chiffre qui n'est pas toujours propice aux échanges approfondis sur des sujets plus spécifiques. C'est pourquoi la mise en place de réunions de concertations territoriales a été envisagée sur des secteurs identifiés visant un ensemble de quartiers, de villes et/ou de communes. Ces réunions sont considérées comme un prolongement de la plateforme FLE et permettent d'envisager un travail de proximité.

Concertation FLE		
Outremeuse, Saint-Léonard, Thier-à-Liège, Vottem	14 janvier	5 participants
Vennes, Fétinne, Angleur	25 février	2 participants
Beyne-Heusay, Blegny, Soumagne, Visé	2 mars	5 participants
Sainte-Marguerite, Glain, Ans, Grâce-Hollogne, Montegnée, Burenville, Saint-Nicolas	25 mars	4 participants
Seraing, Flémalle, Jemeppe, Sclessin	1 ^{er} avril	5 participants
Huy-Waremme	22 avril	3 participants
Bressoux, Droixhe, Amercoeur, Longdoz	18 mai	3 participants
Vennes, Fétinne, Angleur	30 septembre	4 participants

Ces réunions visent donc à :

- amener de la cohérence dans l'orientation du public FLE ;
- favoriser l'utilisation d'outils communs ;
- analyser l'état des lieux de l'offre de chaque territoire afin d'envisager la complémentarité des actions ;
- sur le moyen terme, construire des parcours d'apprentissage : ILI/EPA -> CISP -> EPS.

Huit réunions ont eu lieu en 2021. Elles ont permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaboration mais aussi de faire état des attentes et des constats des opérateurs.

Plateforme Citoyenneté

Tout comme la plateforme FLE, la plateforme citoyenneté poursuit trois objectifs principaux :

1. l'information ;
2. l'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. l'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

En 2021, la plateforme citoyenneté du CRIPEL s'est réunie une fois en présentiel et trois fois en visioconférence via Zoom. Ces trois plateformes en visioconférence ont été divisées en six sessions pour permettre une meilleure gestion des participants. Le nombre de participants effectif varie de 13 à 29 participants.

Au cours des réunions de 2021, en plus de la présentation systématique des événements et formations susceptibles d'intéresser les membres de cette plateforme, le premier point d'information a donné lieu à :

- la présentation de padlets à destination des formateurs ;
- les activités des opérateurs pendant la Covid-19 ;
- les pouvoirs subsidiants et les subventions ;
- l'information des travaux en cours dans l'IC Citoyenneté et les perspectives.

PTF Citoyenneté	Nombre de participants
20 avril – 1 ^{ère} session	17 participants
22 avril – 2 ^{ème} session	18 participants
28 juin – 1 ^{ère} session	13 participants
29 juin – 2 ^{ème} session	14 participants
21 septembre	29 participants
16 novembre – 1 ^{ère} session	18 participants
16 novembre – 2 ^{ème} session	17 participants

Les opérateurs ont également été sondés pour définir les thématiques des accompagnements collectifs.

Enfin, en 2021, le point de présentation des opérateurs a permis de découvrir les projets mis en place par plusieurs d'entre eux et les services du SES – Services d'Education à la Santé.

Plateforme Insertion Socioprofessionnelle (ISP)

En 2021, la plateforme ISP du CRIPEL s'est réunie trois fois en visioconférence et une fois en présentiel. Au cours de ces rencontres, elle a rassemblé entre 10 et 15 personnes.

En 2021, la plateforme ISP a abordé les points suivants :

- retour sur les activités : Speed dating, salon Jobcoaching et Diversité Jobs ;
- points d'actualité de l'Instance Bassin ;
- retour sur les travaux du comité de pilotage sur l'inclusion des personnes étrangères en ISP de Calif ;
- présentation du nouvel appel à projets du FOREM ;
- présentation de la prochaine programmation FSE ;
- présentations de projets d'opérateurs : IBM-More du Monde des Possibles, FLE Mobilité en ISP chez Perspectives et le service mentorat de Duo for a Job.

PTF ISP	Nombre de participants
9 mars	12 participants
1 ^{er} juin	15 participants
7 septembre	10 participants
9 novembre	12 participants

Plateforme des Services Sociaux et Juridiques (SSEJ)

En 2021, la plateforme des services sociaux et juridiques du CRIPEL s'est réunie trois fois en visioconférence. Au cours de ces rencontres, elle a rassemblé entre 17 et 29 personnes.

En 2021, la plateforme SSEJ a abordé les points suivants :

- les actualités en droits des étrangers sur différentes thématiques : la modification de certains titres de séjour, l'impact du Brexit sur le séjour, le regroupement familial, le travail, le séjour étudiant, les derniers développements dans la réforme de l'état civil et la législation et jurisprudence en matière de nationalité ;
- la présentation de projets d'opérateurs : Union Migrant Net du Monde des Possibles ;
- travail sur la thématique des violences conjugales et intrafamiliales ;
- l'appel à projets ILL.

PTF SSEJ	Nombre de participants
30 mars	29 participants
24 juin	27 participants
17 décembre	17 participants

Plateforme Interculturalité

En 2021, la plateforme interculturelité s'est réunie une fois en présentiel et trois fois en visioconférence.

C'est un lieu de rencontre et d'information dans lequel les opérateurs de l'interculturalité peuvent structurer leurs efforts, réfléchir à des projets communs et échanger de bons procédés et pratiques. Le nombre de participants effectif varie de 11 à 25 participants.

PTF INTERCULTURALITE	Nombre de participants
23 février	25 participants
11 mai	22 participants
11 octobre	11 participants
7 décembre	23 participants

En 2021, la plateforme Interculturalité a abordé, entre autres, les points suivants :

- la Covid-19 : situation des opérateurs, actions et adaptation des activités ;
- le répertoire Interculturalité ;
- présentation des projets individuels des opérateurs : Ni-Wakati asbl, La porte ouverte Visétoise, Tabane asbl, InforFemmes.

Plateforme de Lutte contre le racisme

En 2021, les membres de la plateforme se sont réunis quatre fois en visioconférence et le nombre de participants effectif varie de 2 à 23 personnes.

Les objectifs de la plateforme sont de renforcer les liens entre les opérateurs des domaines de l'intégration, de la culture et de l'éducation permanente, mener plusieurs actions communes dans le cadre de la plateforme, communiquer des infos sur les thématiques de la lutte contre les discriminations, de l'interculturalité et la promotion de la diversité et contribuer à la déconstruction des préjugés.

En 2021, la plateforme s'est penchée sur le contenu de plusieurs activités : les Rencontres Interculturelles Liégeoises, la Journée Internationale des Migrants et le colloque « Extrême droite décomplexée : idées reçues et fausses évidences, comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? ».

PTF Lutte contre le racisme	Nombre de participants
4 mars	7 participants
10 juin	2 participants
26 octobre	2 participants
7 décembre	23 participants

La campagne « Le racisme ne mène nulle part » de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été présentée.

Le racisme ne mène **NULLEPAR**.BE

**Sauf à l'injustice,
à la souffrance et au conflit.**



**Et si on en finissait
avec les idées reçues ?**

Plateforme Migrants en transit - *En collaboration avec le CRVI*

En 2021, la plateforme Migrants en transit a vu le jour et s'est réunie trois fois en visioconférence.

Les objectifs de la plateforme sont d'assurer le lien entre les collectifs, la Wallonie, les villes & communes (« villes et communes hospitalières ») et les acteurs de l'intégration (plus particulièrement ceux en lien avec les « sans-papiers »), d'apporter une aide administrative en matière de justification de la subvention MET, d'accompagner les collectifs dans la recherche de moyens complémentaires (en fonction des besoins) et d'identifier les besoins des collectifs et pistes de remédiation.

En 2021, la plateforme s'est penchée sur la santé et l'AMU, l'accompagnement sociojuridique, l'hébergement, la relation avec les autorités locales et les zones de police, la sensibilisation, la vaccination et la présentation des collectifs.

PTF MET	Nombre de participants
8 février	10 participants
26 avril	10 participants
18 octobre	10 participants
7 décembre	23 participants

LA FORMATION DES INTERVENANTS

En chiffres : la participation aux modules de formation s'élève à 608 participants pour un total de 544 heures.

Les formations proposées en 2021

Intitulés	Formateur-trice	Date	Participants
Interculturalité, Diversité			
De l'intégration à la communication interculturelle	Sandra Gasparotto, CRIPEL	22 et 23 avril	14
Histoires et causes des migrations en Belgique	Sandra Gasparotto, CRIPEL	5 mai	24
Comment travailler avec tout le monde dans la diversité ?	Brigitte Rousseau, EPA	28 mai, 4 et 11 juin	24
Communication interculturelle, les bases	Foued Bellali, asbl 2Bouts	31 mai et 1 ^{er} juin	10
La géopolitique du monde arabe	Hamdan Al Damiri, CRIPEL	3 juin	25
Comment mener des projets interculturels ?	Diana Sensi, DISCRI	7, 8 et 15 juin	12
Islam, de sa naissance à aujourd'hui	Radouane Attiya, IPFI	17 juin	25
Santé mentale et approche transculturelle	Macha Khaskelberg, Tabane, Valérie Coupienne, CLPS et Sandra Gasparotto, CRIPEL	21 septembre	11
Comment traduire les différences humaines en richesse pour le service ?	Brigitte Rousseau, EPA	6 et 13 octobre	8
Manager la diversité dans une équipe	Brigitte Rousseau, EPA	21 et 28 octobre	15
Santé mentale et approche transculturelle	Macha Khaskelberg, Tabane, Valérie Coupienne, CLPS et Sandra Gasparotto, CRIPEL	26 octobre	12
Animation interculturelle par les pairs EPTO	Christophe Parthoens, AMO Reliance	18, 19, 22, 23 et 24 novembre	12
Santé mentale et approche transculturelle	Macha Khaskelberg, Tabane, Valérie Coupienne, CLPS et Sandra Gasparotto, CRIPEL	30 novembre	11
Citoyenneté			
Délivrance du programme FIC/AOC – 1 ^{ère} session	Etienne Hublart, DISCRI	28, 29, 30 avril et 5,18,19 mai	11
Délivrance du programme FIC/AOC – 2 ^{ème} session	Sylvie Parmentier, CRIPEL	10, 11, 15, 17, 21 et 23 juin	12
Délivrance du programme FIC/AOC – 3 ^{ème} session	Sylvie Parmentier, CRIPEL	9, 13, 17, 20, 22 et 24 septembre	9
Journée de suivi FIC/AOC	Etienne Hublart, DISCRI	27 mai	10

Français langue étrangère			
Suivi de la pratique de l'outil de positionnement linguistique	Laurence Gallant, Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme	1 ^{er} février	0*
La roue de la grammaire	Collectif Alpha	15 et 29 mars	0*
Mallette pédagogique « Toi, moi et tous les autres... »	Equipe pédagogique, Lire et Ecrire communauté française	30 mars	0*
Jeux sens de la répartie : une arme de communication massive	Geneviève Smal	26 et 27 avril	20
Le français des premiers temps	Afrodite Maravelaki	15 juin et 1 ^{er} juillet	8
Méthode audiovisuelle « Pourquoi pas ! »	Wivine Dreze, Université de Mons	23 au 27 août	16
Phonétique verbo-tonale dans l'apprentissage du FLE	Martine Dubois	14, 15, 21 et 22 octobre	14
Test de positionnement et référentiel FLE	Wivine Dreze, Université de Mons	25 et 26 novembre	8
Droit des étrangers			
Le droit d'asile et la protection subsidiaire	Maria Garcia, CRIPEL	19 avril	24
Le droit de séjour I	Maria Garcia, CRIPEL	3 mai	22
Le droit de séjour II	Maria Garcia, CRIPEL	17 mai	19
Le droit de séjour III	Maria Garcia, CRIPEL	3 juin	15
Les différents statuts des personnes étrangères	Maria Garcia, CRIPEL	30 septembre	5
L'accès à l'aide sociale	Maria Garcia, CRIPEL	7 octobre	12
L'accès à l'emploi	Maria Garcia, CRIPEL	21 octobre	10
La nationalité belge et l'apatridie	Maria Garcia, CRIPEL	2 décembre	15
Radicalismes, extrémismes et polarisation			
Construction identitaire des jeunes d'origine étrangère	Sandra Gasparotto, CRIPEL	18 mars	16
Approche psychosociale de prévention du radicalisme	Manuel Comeron, Ville de Liège	18 mars	16
Géopolitique de la Syrie, Lybie et Daesh	Hamdan Al Damiri, CRIPEL	19 mars	30
La médiation interculturelle comme outil de prévention	Dina Sensi, DISCRI	8 et 15 octobre	7
Terrorisme, radicalisme et islam politique	Alain Grignard, ULiège et Police fédérale	19 octobre	18
Sensibilisation et détection du radicalisme violent - Cowopra	Béatrice Bouharmont, Police fédérale	19 novembre	16
Gestion de projets			
Formation à distance : formation de base en E-Learning – 1 ^{ère} session	Dominique Rorive, CENECO-Belgium	29 janvier	10
Formation à distance : formation de base en E-Learning – 2 ^{ème} session	Dominique Rorive, CENECO-Belgium	23 mars	5
Répondre à l'appel à projets Intégration Wallonie	Nancy Hardy, Peuple et culture asbl	15 et 17 décembre	10

Intitulés	Date	Modifications dues au Covid-19	Participants
Lutte contre le racisme			
Préjugés quand tu ne me tiens pas	Foued Bellali, asbl 2Bouts	1 ^{er} mars	8
Introduction à la législation antiraciste et anti-discrimination	Nicha Mbuli, MRAX asbl	22 mars	13
Contre-argumentation des propos racistes – 1 ^{ère} session	Foued Bellali, asbl 2Bouts	18 mai	20
Contre-argumentation de propos racistes – 2 ^{ème} session	Foued Bellali, asbl 2Bouts	29 juin	6
TOTAL			608

*Ces formations étant organisées avec Lire et Ecrire, nous ne pouvons valoriser deux fois le nombre de participants.

Les mardis découvertes du CRIPEL

Une après-midi pour s'outiller et enrichir sa réflexion dans une dynamique participative. Un intervenant, un outil (jeux et ouvrages pédagogiques, concepts,...) et trois heures d'échanges.

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Féminismes en couleurs de Cultures & Santé	9 février	33 participants
Vermine et pot de beurre du CRVI	16 mars	27 participants
Animation Charlie de l'asbl 2Bouts	18 juin	14 participants
Littératie en santé et information de Culture & Santé	21 septembre	10 participants
IBM-More du Monde des possibles	30 novembre	12 participants





Mémoire et réconciliation, vivre ensemble après un conflit

La mémoire d'un conflit, récent ou non, est cruciale pour envisager la possibilité d'une réconciliation et permettre le vivre ensemble dans une société, que ce soit dans le(s) pays concerné(s) mais également en Belgique où des populations parfois opposées dans un conflit ont migré et sont amenées à se côtoyer.

La mémoire joue également un rôle essentiel dans la prévention des conflits : parler du passé et offrir une reconnaissance aux victimes permet parfois d'éviter que des blessures ne ressurgissent trop brutalement. À travers différents exemples de la gestion mémorielle, la formation a montré comment des États choisissent de parler du passé et pour quelles raisons.

Intervenante : Anne-Claire Willocx, Justice et Paix

Lieu : En visioconférence via Zoom

La traite et le trafic des êtres humains

Trois centres d'accueil spécialisés ont été créés en vue de garantir la mise en œuvre du volet humanitaire de la politique belge de lutte contre la traite des êtres humains. C'est ainsi que SÛRYA a ouvert officiellement ses portes en 1995 en tant qu'institution spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des victimes de la traite et/ou du trafic international des êtres humains.

SÛRYA travaille à rendre possibles l'intégration et l'insertion des victimes dans notre société mais aussi le retour volontaire dans leur pays d'origine. L'association assure également l'information, la sensibilisation à la problématique et une contribution indirecte au démantèlement des réseaux. Outre un siège administratif, SÛRYA dispose d'une maison d'accueil d'une capacité de 16 lits. Après une brève présentation du cadre législatif, nous avons eu une co-construction sur la notion de victime de traite et/ou de trafic des êtres humains. Quels sont les indicateurs utiles dans le cadre de la détection et l'identification des victimes ? Quelles places au travail en réseau ?

Intervenant : Christian Meulders, Surya asbl

Lieu : En visioconférence via Zoom

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Mémoire et réconciliation, vivre ensemble après un conflit	12 février	26 participants
La traite et le trafic des êtres humains	19 mars	19 participants
Frontières, papiers, humains ! Banalité et mal de migration	2 avril	41 participants
Opposition des précarités : pauvreté, exclusion et migration face au travail social	7 mai	30 participants
Politisation de l'histoire de l'immigration et histoire des politisations	11 juin	15 participants
Le combat d'un père contre les discriminations et l'homophobie	3 décembre	11 participants

Frontières, papiers, humains ! Banalité du mal et migration

Des dizaines de milliers de morts, des familles séparées, des humains traqués, séquestrés, torturés et exploités. Parce qu'ils ne se trouvent pas du bon côté de la frontière, qu'ils n'ont pas le bon morceau de papier.

Comment un système aussi violent peut-il être le fruit de l'Europe des droits de l'homme ? Comment la Belgique peut-elle se complaire dans cette trame ?

À travers la résonance de l'histoire de la politique migratoire, le recueil de la propagande fascisante d'hier et d'aujourd'hui, l'étude de cas réels et le démêlé des rouages de l'administration et du droit, mais aussi des citoyens qui s'organisent et des voix qui s'élèvent, l'ouvrage « Frontières, papiers, humains ! Banalité du mal et migration » de Sibylle Gioe est un état des lieux de la banalité du mal appliquée aux migrations.

Intervenante : Sibylle Gioe, Avocate au barreau de Liège

Lieu : En visioconférence via Zoom

Opposition des précarités : pauvreté, exclusion et migration face au travail social

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté se bat pour que toutes les personnes d'où qu'elles viennent, quels que soient leur parcours de vie, leurs origines, aient un accès aux droits fondamentaux. Le RWLP se bat et continuera à se battre contre les mises en concurrence sous toutes leurs formes entre « les pauvres de chez nous et les pauvres venus d'ailleurs », car les causes à l'origine de la pauvreté ici et ailleurs sont les mêmes ! Le RWLP sera toujours le rempart contre les stigmatisations et amalgames de toutes sortes.

Afin de lutter contre certaines idées reçues réductrices, contre certains préjugés qui mêlent migration et pauvreté structurelle vécue par la population de notre pays, le RWLP collabore depuis longtemps avec diverses associations actives auprès des personnes issues de la « migration ». Ensemble, nous sommes en effet plus forts pour combattre et les préjugés et la pauvreté vécue par toutes et tous.

Lors de leur intervention, la question des causes et formes de précarité et leurs conséquences en matière de non accès aux droits ont été abordées. Certaines solutions structurelles portées par le RWLP ont été également présentées pour amener des changements en faveur des populations et de leur accès aux droits.

Intervenante : Christine Mahy, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

Lieu : En visioconférence via Zoom

Politisation de l'histoire de l'immigration et histoire des politisations

Depuis la manifestation Black Lives Matter à Bruxelles le 7 juin 2020, la question du racisme et des discriminations raciales est revenue avec force au-devant de la scène. Comment faut-il l'interpréter ? Cet exposé a mis l'accent sur les facteurs de continuité et de changement dans la politisation des questions de migration, de pluralisme culturel et de racisme. 5 tendances ont été identifiées : la permanence de la centralité politique de la question, la permanence d'une politisation différenciée au Nord et au Sud du pays, l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux lexiques de l'antiracisme, la féminisation du mouvement et la tension entre volonté de convergence de luttes et concurrence des mémoires. À quelques encablures des 40 ans de la loi Moureaux contre le racisme, cet exposé a fait le point sur cet enjeu d'actualité.

Intervenant : Hassan Bousetta, CEDEM, ULiège

Lieu : En visioconférence via Zoom

Le combat d'un père contre les discriminations et l'homophobie

Hassan Jarfi est le père de Ihsane Jarfi, jeune homme belgo-marocain d'une trentaine d'années, enlevé le 22 avril 2012 devant une discothèque du centre de Liège, dont le corps a été découvert abandonné dans la banlieue liégeoise le 1er mai 2012. Hassan Jarfi est passé par l'écrit pour essayer de comprendre, exprimer sa souffrance et ses doutes, mais aussi livrer ses espoirs. En même temps, il lance la Fondation Ihsane Jarfi et publie en 2014 « Ihsane Jarfi, le couloir du deuil ».

Intervenant : Hassan Jarfi, Fondation Ihsane Jarfi

Lieu : En visioconférence via Zoom

Les séminaires - colloques

Séminaire FLE - La conception et l'intégration des TICE dans un cours



Séminaire FLE 29/01
de 14h à 16h
Online via ZOOM

LA CONCEPTION ET L'INTÉGRATION DES TICE DANS UN COURS
Comment adapter et personnaliser le trajet de formations aux différents profils d'apprenants ?

PROGRAMME
14h00 - Mot d'accueil
14h15 - Intervention de Diane DE HOUCK
15h30 - Questions-réponses
16h00 - Fin

Inscriptions via le formulaire
30 participants maximum.
Contact: Stéphanie BERNARD - 04 220 25 52
stephanie.bernard@cripel.be

CRIPEL asbl
Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège

Le séminaire FLE répondait à la question « Comment adapter et personnaliser le trajet des formations aux différents profils d'apprenants ? » grâce à l'intervention de Diane De Houck.

Date : 29 janvier

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 21 personnes

Webinaire « Déconstruction des stéréotypes véhiculés par les médias »



Webinaire
Déconstruction des stéréotypes véhiculés par les médias
29 juin 2021
9h30 - 12h30

9h30 Introduction
9h45 « Quelles sont les conséquences du traitement de l'information sur notre perception du monde ? » par Camille Cloes, Assistante de recherche et d'enseignement au Département de criminologie de l'Université de Liège
10h30 Questions/Réponses
11h « L'image des migrants dans les médias » par Daniel Bonvoisin, Responsable des activités d'éducation permanente chez Média Animation
11h30 Questions/Réponses
12h Table ronde
12h15 Conclusion

Personne de contact : Siobhan Renkin
siobhan.renkin@cripel.be - 04/220.59.65

CRIPEL asbl
méd:a ANIMATION
LIÈGE université
oh!
Province de Liège
Liège
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Date : 29 juin

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 40 personnes



Où va L'AFGHANISTAN ?

conférence - le 01/10
à La Cité Miroir, Espace Francisco Ferrer
place Xavier Neujean 22 - 4000 Liège
19h - ouverture des portes
19h30 > 21h30 - conférence

CRIPEL asbl
En collaboration avec
le Centre Culturel Arabe
en Pays de Liège asbl

Dans un premier temps, la conférence abordera l'évolution de l'Afghanistan depuis les premières mesures de modernisation au début du 20^{ème} siècle. Dans un deuxième temps, seront évoqués l'islamisation et la djihadisation et enfin, la reprise du pouvoir par les Talibans et ses conséquences.

Intervenante
Madame Firouzeh NAHAVANDY
Professeure à l'ULB et autrice
du livre Afghanistan Deboeck 2019

Discutant
Monsieur Hassan BOUSETTA
Docteur en Sciences politiques et sociales,
chercheur qualifié du FNRS et directeur adjoint du CEDEM

Infos :
GRATUIT - inscription obligatoire
Contact - Touria SALHI, 04 220 59 63 - touria.salhi@cripel.be



La conférence a abordé l'évolution de l'Afghanistan depuis les premières mesures de modernisation au début du 20^{ème} siècle, l'islamisation, la djihadisation et enfin, la reprise du pouvoir par les Talibans et ses conséquences.

Intervenante : Firouzeh Nahvandy,
Professeure à l'ULB et autrice du livre « Afghanistan »
Discutant : Hassan Bousetta, CEDEM, ULiège
Date et heure : 1^{er} octobre à 19h30
Partenaires : CCAPL, FPS Liège et CAL Liège
Participation : 91 personnes

Forum « L'insertion socioprofessionnelle issues des migrations »

Programme de la journée

9h15 Accueil

9h30 Introduction par Spyros Amoranitis, IRFAM

Présentation du projet FSE par Régis Simon, CRIPEL

9h50 Focus thématique - Politiques d'emploi inclusives à l'égard des travailleurs.ses issus des migrations par Leila Scheurette, IRFAM, et Flore Dimbi Makoso, Vouzenou

Création d'entreprises des personnes issues des migrations en Wallonie par Honorine Kuete, IRFAM et Hermine Azaryan, ARAKS asbl

Offres concomitantes français / formation professionnelle par Altay Manço, IRFAM, et Kabirou Oumarou, AJS Tal-Lafi

10h50 Pause

11h Acteurs de l'insertion : Eric Moens, FOREM, et Belinda Moulin, Microstart

11h30 Débat : quelles perspectives et recommandations ?

12h30 Fin

Date : 23 novembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Partenaire : IRFAM

Participation : 27 personnes

Colloque « Extrême droite décomplexée : fausses évidences et préjugés, comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? »



COLLOQUE

L'extrême-droite décomplexée

idées reçues et fausses évidences, comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ?

COVID SAFE TICKET

02.12.21

Cité Miroir (Salle Ferrer)
22, place Xavier Neujean 4000 Liège

PROGRAMME

- 09h00 Accueil
- 09h15 Introduction
- 09h30 L'extrême droite en Belgique par Jean FANIEL, CRISP
- 10h00 Questions-réponses
- 10h20 Déconstruction d'idées d'extrême droite
 - Liberté d'expression à géométrie variable par Daniel BONVOISIN, MédiaAnimation
 - Le darwinisme social par Julien DOHET, FGTB
 - Théorie du grand remplacement : concept fétiche de l'extrême droite par Benjamin PELTIER, BePax
- 11h50 Questions-réponses
- 12h20 Pause-midi
- 13h20 L'extrême droite en Europe : approche comparative par Jérôme JAMIN, ULiège
- 13h50 Questions-réponses
- 14h10 Table ronde « Comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? »
 - La Cible – Les Territoires de la Mémoire – Le Plan de Prévention de la ville de Liège – Comité PCI
- 15h40 Questions-réponses
- 16h00 Conclusion

Inscription obligatoire via le **FORMULAIRE**

INFOS : Siobhan Renkin – formations@cripel.be – 04/220.59.65



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Province de Liège



TERRITOIRES MEMOIRE



FGTB

MEDIA animations

CRISP

BePax

LIÈGE université

Date : 2 décembre

Lieu : Cité Miroir – 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 38 personnes

Colloque « L'insertion sur le marché de l'emploi des migrants. Un véritable enjeu pour la Wallonie de demain »

7 ans de Dispositif Spécifique d'accrochage socioprofessionnel des migrants, qu'en est-il de la discrimination systémique ?

Le CRIPEL et l'IRFAM proposaient ce colloque en ligne en conclusion des projets FSE DiSISMi et Diversité.

Date : 8 décembre

Lieu : En visioconférence via Youtube

Participation : 100 personnes

Nombre de vues YOUTUBE : 180

Le CRIPEL et l'IRFAM

COLLOQUE

L'INSERTION sur le marché de l'emploi des Migrants.

Un véritable enjeu pour la Wallonie de demain.

7 ans de Dispositif Spécifique d'accrochage socioprofessionnel des migrants, qu'en est-il de la discrimination systémique ?

08/12

9H>13H en virtuel

Inscription obligatoire via le formulaire

Contact : diversite@cripel.be

CRIPEL asbl

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

14, 12, 2021

La culture, vecteur d'intégration ?
Focus sur la musique

En visioconférence

Inscription obligatoire via le formulaire
Personne de contact : Siobhan Renkin
siobhan.renkin@cripel.be - 04 220 59 65

09h00 Accueil
09h30 Introduction
09h45 De qui les Gnawa de Bruxelles sont-ils héritiers ? Valorisation d'appartenances multiples à travers la pratique musicale par Hélène SECHEHAYE, Conservatoire Royal de Bruxelles
10h15 Questions-réponses
10h30 Présentation du projet Le monde en scène par Tanju GOBAN, CBM
11h00 Questions-réponses
11h15 Pause
11h30 Les pratiques sociales liées à la musique en contexte post-migratoire par Marco MARTINIELLO, CEDEM
12h15 Questions-réponses
12h30 UCREATE: Une résidence musicale pour l'inclusion sociale des jeunes réfugiés et demandeurs d'asile par Thierry VAN ROY, UCREATE Belgique et Simon EYCHENNE, International Yehudi Menuhin Foundation
13h00 Questions-réponses
13h15 Conclusion

UN PARTENAIRE

Date : 14 décembre

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 23 personnes

Les Activités de sensibilisation du grand public

Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »

EXPOSITION

**Pourquoi l'immigration ?
en 21 questions**

D'après le livre « Pourquoi l'immigration ? » de Jean-Michel LAFLEUR (directeur adjoint du CENTRE d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM), Faculté des Sciences Sociales, Université de Liège) et Abdelsam MARFOUK, maître de conférence à l'Université de Liège et collaborateur scientifique au Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM), Faculté des Sciences Sociales, Université de Liège. Aux éditions ACADEMIA

Etd. responsable: Katy Firquet Présidente, Place Xavier Neufjahn 196 - 4000 Liège - graphisme: service communication du CRIPEL

Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique ? Occupent-ils les emplois des Belges ? Sont-ils intégrés ? Peut-on fermer les frontières ? L'exposition présente au grand public les réponses claires et concises que font Jean-Michel Lafleur et Abdelsam Marfouk dans leur ouvrage du même titre. De manière ludique et pédagogique, le livre a été retranscrit en 26 rolls-up.

Suite aux résultats de sondages et d'enquêtes, l'opinion des belges sur des thèmes tels que l'impact économique de l'immigration, l'intégration, la fermeture des frontières, les liens entre migration et criminalité, ... est présentée.

Une réponse est ensuite proposée à chacune de ces questions sur base de données scientifiques. L'exposition permet à chacun de se forger une opinion et de participer de façon constructive aux débats sur l'immigration.

Dates : Du 5 au 27 juin

Lieu : Maison de la Laïcité de Trooz – 3, rue Fenderie 4870 Trooz

Partenaires : Maison de la Laïcité de Trooz et l'administration communale de Trooz dans le cadre du projet « Territoire Interculturel »

Participation : 45 personnes

Dates : Du 12 au 17 octobre

Lieu : ULiège – Place du XX Août 4000 Liège

Partenaire : ULiège dans le cadre du festival CityLabs UNIC

Participation : 1000 personnes

Date : 7 novembre

Lieu : Salle communale « Les tilleuls » - 40, rue de Jemeppe 4431 Loncin

Partenaire : PAC Ans

Participation : 50 personnes

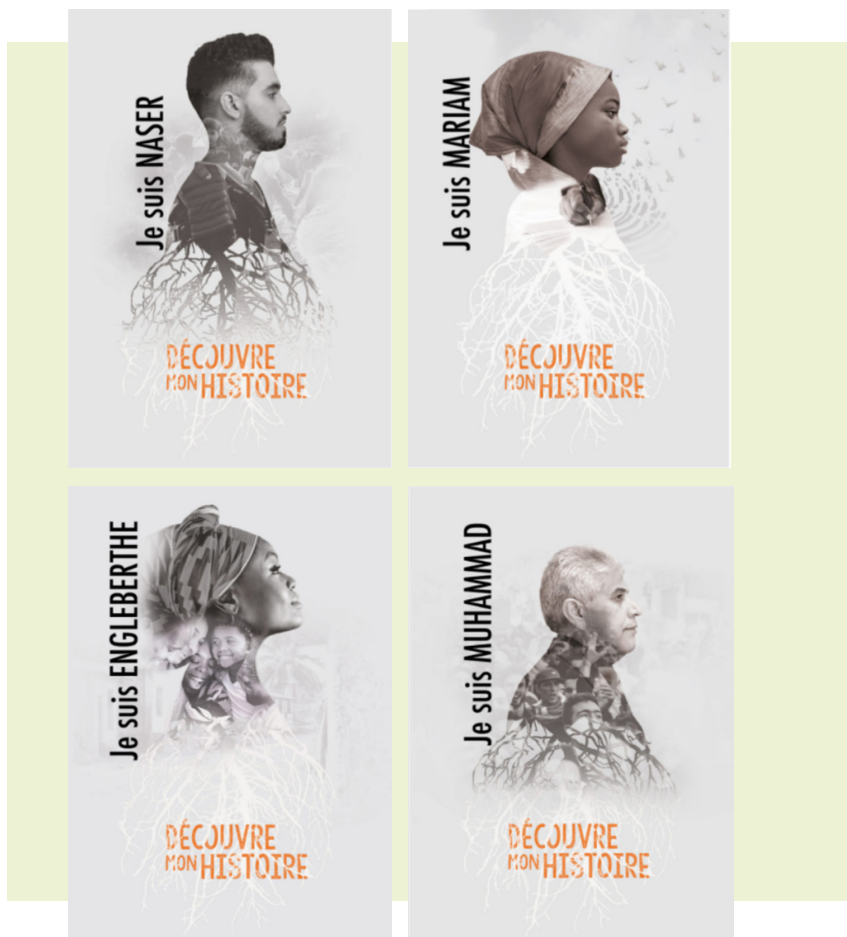
Dates : Du 15 au 26 novembre

Lieu : HEPL Campus 2000 – 6, avenue Montesquieu 4101 Seraing

Partenaire : HEPL

Participation : 1000 personnes

Journée Mondiale des Réfugiés



Le 20 juin 2021, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, nous avons invité le grand public à découvrir les histoires d'Engleberthe, Naser, Mariam et Muhammad qui ont accepté de nous livrer une étape importante de leur vie : leur parcours migratoire. Leurs histoires sont à retrouver sur le site via le lien suivant : <http://blog-interne.cripel.be/decouvre-mon-histoire/>. Le but était de sensibiliser le public à travers des récits de vie.

Date : 20 juin

Public touché en ligne : 2171 personnes

Des outils de sensibilisation tels que des bracelets de naissance, avec des QR codes qui renvoient vers le site, ont été distribués au grand public.

Date : 20 juin

Public touché : 300 personnes

Projection « Les épouvantails »



Le mercredi 23 juin, nous avons proposé la projection unique du film «Les épouvantails» suivie d'une rencontre avec Nadia Chaabane, militante politique et féministe tunisienne.

Le documentaire dénonce la condition des femmes impliquées auprès de Daesh en Syrie et la difficulté, par la suite, de se réinsérer dans la société. A l'heure des conflits et de la brutalité humaine, les femmes subissent encore plus les conséquences. Inspiré de faits réels, le réalisateur raconte son objectif de briser le silence autour des victimes isolées et de lever le voile sur cette période noire du régime islamiste.

Partenaires : Les Grignoux, CVDT

Date : 23 juin

Lieu : Cinéma Sauvenière

14, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 70 personnes

Les Rencontres Interculturelles Liégeoises

Une journée lors de laquelle le CRIPEL a fédéré les associations de terrain liégeoises afin de mettre en avant les cultures de leurs pays d'origine à travers des stands et des animations culturelles.

Date et heure :

27 août de 15h à 22h

Lieu :

Espace George Truffaut – 5, avenue de Lille 4020 Liège

Participation :

200 personnes

Rencontres Interculturelles LIÉGEOISES

27 Août 15h >> 22h

ESPACE Georges Truffaut
Avenue de Lille 5, 4020 Liège

Infos : Siobhan Renkin - formations@cripel.be - 04/220.59.65
Événement GRATUIT

Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Ateliers associatifs
Stands
Concert
Danse

Exposition
« Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »

Stands des associations
A'accord d'ébène, APOC asbl, Association Belgo-Palestinienne, Ebène belge, Des Racines et Des Ailes, Interra, Miwacehoo ...

15h Ouverture des portes
17h30 Démonstration de djembés par **MagBana asbl**
18h30 Danse syrienne et workshop de **Watan Dabke**
20h30 Concert de **Ziza Youssouf**

Logos: CRIPEL asbl, Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères au Grand-Épave de Liège; Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale, Région flamande, Province de Liège, Liège, Fédération des associations de personnes étrangères de Liège.

Exposition « Présences tunisiennes en Belgique »

L'Association des Démocrates Tunisiens au Benelux (ADTB)
en collaboration avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)

Présences TUNISIENNES en Belgique

21/09 > 03/10
2021 - ENTRÉE LIBRE

Animation pour les groupes.
Inscription obligatoire :
Touria Salhi
touria.salhi@cripel.be
04 220 59 63

Ouvert au public de 10h > 18h
Au Grand Curtius
Rue Féronstrée 134
4000 Liège

50 ans d'histoire de l'immigration

EXPOSITION

Logos: ADTB, CBAI, CVDT, CRIPEL, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale, Région flamande, Province de Liège, Liège, Fédération des associations de personnes étrangères de Liège.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'accord bilatéral belgo-tunisien (7 août 1969) pour l'envoi en Belgique de travailleurs immigrés, cette exposition sur la présence tunisienne en Belgique s'articulait autour de parcours de trois générations. Leurs récits tissent l'histoire et la mémoire de l'intégration des Tunisiens dans la société belge ainsi que leurs liens gardés avec la Tunisie.

En 2018, la Belgique comptait officiellement 6.200 Tunisiens sur son territoire (Stabel, ex INS). Mais selon l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE, Tunisie), près de 24.000 Tunisiens résident ici, contre 28.000 d'après le service consulaire tunisien à Bruxelles.

On a pu y découvrir des archives publiques et familiales, des documents officiels (passeports, cartes d'identité pour étrangers, permis de travail A, B et C, cartes d'immatriculation consulaires, etc.), photos, cartes postales et correspondance, affiches, articles de presse, objets de souvenir, œuvres d'art, compositions littéraires, des témoignages individuels et familiaux filmés et des portraits réalisés par le photographe Simon Blackley (Images of People).

Partenaires : ADTB, FPS Liège, CCAPL, CVDT et CBAI

Dates : Du 21 septembre au 3 octobre

Lieu : Auditorium du Grand Curtius –
136, en Féronstrée 4000 Liège

Participation : 207 personnes

Vernissage de l'exposition « Présences tunisiennes en Belgique »

Date : 20 septembre

Participation : 20 personnes

Festival CityLabs – UNIC

Mis en place par l'ULiège, le festival international CityLabs UNIC est un événement de 3 jours qui engage l'ensemble du personnel et des étudiants UNIC aux côtés des acteurs de la ville, de la société civile et du monde de l'entreprise pour générer une véritable communauté européenne d'apprentissage, partager leur expertise et développer de nouvelles approches de co-création dans le but de favoriser la transition des villes post-industrielles. Le CRIPEL a pris part à cet événement via différentes activités.

Lieu : ULiège – Place du XX Août 4000 Liège

- Table ronde
Date : 14 octobre
Participation : 30 personnes
- Atelier « Etudiants en exil »
Date : 15 octobre
Participation : 35 personnes
- Promenade « Découverte d'un parcours migrant » avec F41 – présentation du parcours d'intégration
Date : 16 octobre
Participation : 20 personnes

Salon des outils didactiques Alpha/FLE

26.11/21
9h30 –
– 16h
ESPACE
LE TREMPLIN
Rue du Moulin 30A
4820 Dison

**SALON
DES OUTILS
DIDACTIQUES
ALPHA/FLE
et les autres**

Ateliers/workshops
sur inscription:
urlr.me/WGDHm

Un lieu de rencontre
et de partage entre
professionnels

Des outils,
ouvrages, publica-
tions, techniques
d'animation...
pour les publics
adultes

Présence de la
ministre de l'Action
Sociale Christie
Morreale

INFOS
087 35 35 20
perso@crvi.be

Accès au Salon soumis
au Covid Safe Ticket

Logos: CRIPEL, CRVI, Lire Et Ecrire Verviers et Liège, Centre Culturel de Dison

Le CRIPEL, le CRVI, Lire Et Ecrire Verviers et Liège et le Centre Culturel de Dison se sont associés pour organiser la seconde édition du Salon des outils didactiques Alpha/FLE et les autres.

Cet événement, à destination des professionnels du secteur, a été un lieu de rencontre et de partage autour d'outils, ouvrages, publications et techniques d'animation des publics en apprentissage du français.

Date et heure : 26 novembre de 9h30 à 16h

Lieu : Espace Le Tremplin – 30A, rue du Moulin 4820 Dison

Participation : 150 personnes

Réalisation du film « On demande pas la lune »

Afin de sensibiliser le grand public sur les identités multiples et la double appartenance des jeunes issus de l'immigration, un film, intitulé « On demande pas la lune », basé sur les ateliers de sensibilisation à l'interculturalité et sur les ateliers théâtraux d'Alternative Théâtre, a été réalisé. Tout le processus a été filmé et deviendra un outil de sensibilisation à destination de différents publics.

Animations d'ateliers de sensibilisation dans le cadre de la réalisation du film « On demande pas la lune ».

En collaboration avec Acteurs de l'Ombre et Alternative Théâtre, des ateliers de théâtre ont été mis en place à destination de jeunes issus de l'immigration. Ils font part de leur vécu afin de créer une production théâtrale. La pièce de théâtre s'est basée sur leur double appartenance et sur les préjugés dont ils sont victimes. Ces ateliers théâtraux ont été préparés grâce à des ateliers de sensibilisation à l'interculturalité donnés par le CRIPEL et par l'asbl 2Bouts.

Dates : 23, 24 juin et 7 juillet

Lieu : La Tchicass – 16, place Sainte Barbe 4020 Liège

Participation : 12 personnes

Interview pour le projet Bérénice avec le Théâtre de Liège

Ces vidéos ont été réalisées par le Théâtre de Liège dans le cadre du projet « Atlas of Transition », dédié aux questions d'exils et de cohabitations entre les citoyens et les nouveaux arrivants qui interroge les réalités migratoires au travers d'une programmation riche et variée. Le CRIPEL a été partenaire du projet avec des animations dans les écoles et au Conservatoire menées en 2019.

Date : 14 septembre

Public touché grâce à l'interview : 3000 personnes

Tenue de stands de sensibilisation

Le CRIPEL se rend à divers événements afin de promouvoir ses différentes actions et missions via un stand de sensibilisation.

- Salon de la formation Horeca
Date : 22 septembre
Lieu : Motorium Saroléa – 84, rue Saint-Lambert 4040 Herstal
Participation : 50 personnes
- Salon de la formation Construction
Date : 23 septembre
Lieu : Motorium Saroléa – 84, rue Saint-Lambert 4040 Herstal
Participation : 50 personnes
- Marché du monde de Form'Anim
Date : 11 novembre
Lieu : Centre Culturel de Seraing – 44, rue Strivay 4021 Seraing
Participation : 100 personnes
- Journée de l'apprentissage des adultes en Belgique francophone
Date : 26 novembre
Lieu : Site du Val Benoit – 6, quai Banning 4000 Liège
Participation : 30 personnes

Diffusion des outils du CRIPEL

Le CRIPEL a créé différents outils et les distribue aux opérateurs sur demande et selon leurs besoins.

- Sous-bocks « T'as de beaux clichés tu sais ?! »
Nombre de sous-bocks distribués : 200
- Répertoire ILI
Nombre de répertoires distribués : 50
- Brochure « La santé en question »
Nombre de brochures distribuées : 90

Les séances d'informations

Les petits déjeuners de l'info

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
La réforme des APE	22 janvier	141 participants
Présentation des appels à projets de la Fondation Roi Baudouin	19 février	68 participants
Sources de financements publics et privés des ILI	26 mars	25 participants
Publication des comptes annuels des associations	30 avril	7 participants
La réforme des APE : état des lieux et perspectives	26 novembre	15 participants

PETIT DÉJEUNER DE L'INFO
13.10.2021
9h-12h
Maison des Sports
(Rue des Prémontrés, 12
4000 Liège)

1ère Partie (9h-10h) : **Déclaration fiscale** (Impôts BIZTAX des personnes physiques - asbl)
2ème Partie (10h15-12h) : **La création et le fonctionnement de l'ASBL**
Intervenante : **Viviane DEVOR - Conseillère juridique - Step entreprendre**

- Inscription obligatoire via le formulaire d'inscription -
Personne de contact : Hamdan Al Damiri - hamdan.aldamiri@cripel.be - 04/220.59.69

Séances d'informations sur les appels à projets

PCI 2021

Dans le cadre de l'appel à projets PCI (Promotion à la Citoyenneté et l'Interculturalité) 2021, le CRIPEL a organisé une séance d'information destinée aux opérateurs souhaitant découvrir les modalités afin de répondre à l'appel à projets.

Date et heure : 26 janvier de 9h30 à 12h

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 72 personnes

Initiatives Locales d'Intégration des personnes étrangères (ILI) 2022-2023

Le CRIPEL a organisé une séance d'information pour présenter le nouvel appel à projets de la Région wallonne. Celui-ci est destiné à soutenir les initiatives locales d'intégration.

Date et heure : 25 novembre de 10h à 12h

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 65 personnes

Séances d'informations thématiques

Séance d'informations
Pandémie et mobilisation citoyenne

Programme
10h - Présentation de l'étude « Pandémie : mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire » par Joachim Debelder, IRFAM
10h30 - Questions/réponses
10h45 - Présentation du projet d'hébergement mis en place par le collectif Migrations Libres par Thierry Muller, ex-coordonateur d'un projet d'accueil d'exilé.e.s en transit
11h15 - Questions/réponses

Mercredi 24 février 2021
De 10h à 11h30

En visioconférence via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Logos: CRIPEL asbl, Migrations Libres, IRFAM, Région wallonne, Europe

Pandémie et mobilisation citoyenne

Cette séance d'informations a permis de présenter l'étude « Pandémie : mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire » réalisée par l'IRFAM et un projet citoyen mis en place par Migrations Libres.

Date : 24 février

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 30 personnes

Séance d'informations FOCUS SANTÉ

Traiter des questions de santé répond à l'accès à l'un des droits fondamentaux. Tout être humain doit pouvoir accéder à un bien-être physique et psychologique. A cette fin, le CRIPEL organise une séance d'informations afin d'outiller les professionnels pour qu'ils puissent mieux communiquer sur le fonctionnement des systèmes de santé et de sécurité sociale en Belgique. Mais aussi, pour faciliter les échanges avec le patient ou le bénéficiaire.

Mercredi 17 mars 2021
De 10h à 12h

Programme
10h00 - Présentation et échanges autour de la brochure « La santé en question » par Touria Sahli, CRIPEL
10h30 - Présentation et échanges autour des outils « Focus santé n°5 - Arriver en Belgique et être informé de ses droits sociaux et de santé : une question de justice » et « Fiche Lisa 4 - Comment communiquer oralement pour mieux se comprendre ? » par Céline Prescott, Cultures&Santé

En visioconférence via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Logos: CRIPEL asbl, cultures & santé

Focus santé

Le CRIPEL a organisé cette séance d'informations afin d'outiller les professionnels pour qu'ils puissent mieux communiquer sur le fonctionnement des systèmes de santé et de sécurité sociale en Belgique, mais aussi pour faciliter les échanges avec le patient ou le bénéficiaire.

Date : 17 mars

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 20 personnes

MATINÉE THÉMATIQUE - FLE MÉTIERS
Comparaison européenne et réalités locales
VIA ZOOM

Programme :
10h00 Introduction
10h10 Présentation des pratiques FLE-métiers du CLF et de StepMétiers
10h45 Présentation de l'étude « Impact des cours de langue du pays d'accueil sur l'insertion socioprofessionnelle des migrants »* par Altay Manço, IRFAM
11h15 Questions-réponses

*Étude issue de l'ouvrage « Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs ».

26/04
DE 10H À 12H

Infos et inscriptions
Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be
04/220.59.65

Logos: CRIPEL asbl, step métiers, CLF, IRFAM, Région wallonne, Europe, Province de Liège

FLE-Métiers : comparaison européenne et réalités locales

Cette séance d'informations a permis de mettre en lumière les pratiques de terrain au niveau du FLE-métiers grâce à l'expertise de deux opérateurs. Ces présentations ont été suivies par l'étude « Impact des cours de langue du pays d'accueil sur l'insertion socioprofessionnelle des migrants » de l'IRFAM.

Date : 26 avril

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 33 personnes

L'entrepreneuriat des personnes migrantes

Le CRIPEL a souhaité faire appel à MicroStart pour présenter les démarches et donner quelques clés pour se lancer dans l'entrepreneuriat.

Date : 28 avril

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 14 personnes

Séance d'informations
L'entrepreneuriat
comme vecteur d'intégration

Programme
14h - L'expérience MicroStart par Salimatu Djalo, MicroStart
15h15 - Présentation d'un projet entrepreneurial par Marie- Alice Degraff

Mercredi 28 avril 2021
De 14h à 16h

En visioconférence via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Prévention de l'extrême droite en Belgique

Yves Rogister, du Service Public Fédéral Intérieur, a présenté les différents courants d'extrême droite en Belgique et en Europe en introduction au colloque sur la même thématique.

Date : 19 mai

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 33 personnes

Séance d'informations
La prévention de l'EXTRÊME DROITE
en Belgique

Mercredi 19 mai 2021
De 10h à 12h

Programme
10h00 - Introduction
10h10 - « L'extrême droite en Belgique » par Yves Rogister, Service Public Fédéral Intérieur
10h50 - Questions-réponses
11h10 - « Prévention sociale de l'extrémisme violent » par Manuel Comeron, Plan de prévention de la ville de Liège
11h40 - Questions-réponses

En visioconférence via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Présentation de Move-Eu FLE-Métiers

Cette séance d'informations a permis à Calif et au FOREM de présenter le projet européen Move-Eu et de mettre en avant son utilisation dans leurs institutions.

Date : 2 juin

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 35 personnes

MATINÉE THÉMATIQUE - FLE MÉTIERS
Présentation du projet **Move-Eu** en visioconférence VIA ZOOM

Le projet MOVE-EU vise à faciliter l'insertion professionnelle des migrants en intégrant l'apprentissage des langues à l'insertion socio-professionnelle.

Programme :
10h00 Introduction
10h15 Présentation de Move-Eu par Marianne Tinant, CALIF
10h45 Présentation de l'intégration de Move-Eu dans la création d'une offre interne du Forem en FLE par Eric Moens, Le Forem
11h15 Questions-réponses

02/06 DE 10H À 12H

Infos et inscriptions
Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be
04/220.59.65

Migrants en transit

Le CRIPEL a mis en place cette matinée afin de présenter les différents dispositifs existants pour les migrants en transit, notamment, la nouvelle plateforme régionale.

Date : 16 juin

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 24 personnes

Séance d'informations
Migrants en transit

Programme
10h Introduction
10h10 Présentation de la plateforme régionale Migrants en transit par Marie Sterkendries, CRVI et Michael Holzemann, CRIPEL
10h30 La vaccination des migrants en transit en Wallonie par Line Gerbovits, DISCRI
10h50 Questions-réponses
11h10 Présentation de la plateforme citoyenne régionale et de ses actions par Diego Dumont
11h30 Questions-réponses

Mercredi 16 juin 2021
De 10h à 12h

En visioconférence via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Séance d'informations

L'accompagnement des sans-papiers



Mercredi 22 septembre 2021
De 9h30 à 12h

CRIE de Liège
3, rue Fusch 4000 Liège
Inscriptions uniquement via le formulaire

Programme
9h30 Introduction
9h45 Présentation des actions du CRACPE et de la VSP par France Arets
10h30 Questions-réponses
10h45 L'accompagnement juridique des sans-papiers par Amélie Feye, Point d'Appui asbl
11h30 Questions-réponses
11h45 Conclusion

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65



L'accompagnement des sans-papiers

Cette séance d'informations a présenté l'accompagnement juridique des personnes sans-papiers mis en place par Point d'appui mais aussi, les actions entreprises par le CRACPE et la VSP.

Date : 22 septembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 15 personnes

Séance d'informations

Quel accompagnement pour les traumas liés au parcours migratoire ?



Mercredi 20 octobre 2021
De 9h30 à 12h

en visioconférence via Zoom

PROGRAMME
09h30 Accueil
09h45 L'accompagnement psychothérapeutique pour les personnes avec des traumas liés à l'exil par Masha Khaskelberg, Tabane
10h30 Questions-réponses
10h45 Mineurs non-accompagnés – quelle reconstruction en exil ? par Anne-Laure Lecardinal, Centre El Paso
11h30 Questions-réponses
11h45 Fin

Inscriptions uniquement via le formulaire
Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65



Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Quel accompagnement pour les traumas liés au parcours migratoire ?

Les traumas psychologiques subis lors du parcours migratoire étant importants, Tabane et le Centre El Paso sont venus présenter les accompagnements qu'ils ont mis en place. Les professionnels ont également pu acquérir des outils les aidant à travailler avec ces personnes au quotidien.

Date : 20 octobre

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 28 personnes

Séance d'informations

Ressources et appui pour la prévention des radicalismes violents



Vendredi 19 novembre 2021
De 10h à 11h30

Via ZOOM
Inscriptions uniquement via le formulaire

Programme
10h - Présentation du Centre d'Aide et de prise en charge de toute personne concernée directement ou indirectement par le Radicalisme et les Extremismes Violents (CAPREV) par Philippe Massay, Directeur du CAPREV
11h Questions-réponses

Personne de contact : Siobhan RENKIN – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65



Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Ressources et appui pour la prévention des radicalismes

Cette séance d'informations a permis au CAPREV de présenter ses actions et le travail accompli depuis sa mise en place.

Date : 19 novembre

Lieu : En visioconférence via Zoom

Participation : 12 personnes

Quels besoins prioritaires pour les migrants ?

[Focus sur l'éducation]

25/10
9h30-12h
Salle du Grandgousier
53, chaussée Churchill
4420 SAINT-NICOLAS



Suite à une étude sur les besoins des migrants menée en collaboration avec l'IRIFAM, plusieurs thématiques ont été mises en évidence dont celle de l'éducation. Le Cripel vous propose donc, sous la forme de speed-dating de 30 minutes chacun, de participer à une séance d'informations sur le sujet.
Les sous-thématiques abordées seront : l'équivalence de diplômes (CRIPEL), les formations en alternance (IFAPME), l'accompagnement social des étudiants (ULiège) et des informations sur les études et les professions (SIEP).

Inscription obligatoire via le formulaire
Personne de contact : Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65



Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Quels besoins prioritaires pour les migrants ? Focus sur l'éducation

Cette rencontre a permis, sur base des résultats de l'étude PACIM, d'apporter des pistes de solutions sur le thème de l'éducation. Différents experts, comme le CRIPEL, l'IFAPME, l'ULiège et le SIEP, étaient présents pour répondre à des questions plus spécifiques.

Date : 25 octobre

Lieu : Salle du Grandgousier – 53, chaussée Churchill

4420 Saint-Nicolas

Participation : 15 personnes

Quels besoins prioritaires pour les migrants ? Focus sur le parcours d'intégration

Date : 10 novembre

Lieu : Salle du Grandgousier – 53, chaussée Churchill 4420
Saint-Nicolas

Participation : 17 personnes

Quels besoins prioritaires pour les migrants ?
[Focus sur le parcours d'intégration]

10/11
9h15-11h
Salle du Grandgousier
53, chaussée Churchill
4420 SAINT-NICOLAS

Suite à une étude sur les besoins des migrants menée en collaboration avec l'IRFAM, plusieurs thématiques ont été mises en évidence dont celle du parcours d'intégration. Le CRIPEL vous propose donc, sous la forme de speed-dating de 30 minutes chacun, de participer à une séance d'informations sur le sujet.

Les sous-thématiques abordées seront : l'explication du parcours d'intégration (CRIPEL), l'évaluation et les revendications relatives à celui-ci (IRFAM) et présentation de l'enquête en cours « Migrant Voices » (ULB).

Inscription obligatoire via le formulaire
Personne de contact : Siobhan Renkin – siobhan.renkin@cripel.be – 04/220.59.65

Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Logos: CRIPEL, ULB, Walonie, SPW, de Liège, Liège, and various social media icons.

Interventions extérieures

Animation pour les élèves de l'école Saint-Laurent

Deux séances avec les élèves ont été consacrées à la déconstruction des stéréotypes autour du genre et des orientations sexuelles en vue d'amener un changement des mentalités par la découverte de l'altérité et par l'acquisition d'un respect à l'égard de cultures différentes.

L'animation centrée avant tout sur la parole des participants, leur responsabilisation, leur implication et la mise en valeur de leurs ressources, a proposé diverses activités de prise de conscience des préjugés et stéréotypes. Elles visaient à construire avec eux, une collaboration dynamique, opérationnelle et productive. Une séance similaire a été proposée à l'équipe pédagogique.

Partenaire : asbl 2Bouts

Dates : 4, 9 et 16 juin

Participation : 10 personnes

Intervention sur le FLE au cours de Déborah Meunier de l'ISLV

Date : 24 février

Participation : 45 personnes

Intervention sur l'interculturalité aux infirmiers en santé communautaire à la HEPL

Date : 17 mars

Participation : 8 personnes

Intervention sur l'interculturalité au cours de Fabienne Glowacz à l'ULiège

Date : 20 octobre

Participation : 400 personnes

LA CAMPAGNE « DIVERSITÉ – EMPLOI »

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de 2020 et finalise le projet « Campagne Diversité » financée par le FSE. Les activités ont été réalisées pour la plupart en virtuel.

Actions de sensibilisation

Diversité Jobs - Salon de l'emploi virtuel

DIVERSITÉ JOBS
Salon de l'Emploi et de la Formation

À la recherche d'un emploi ou d'une formation?
Participez à notre événement et rencontrez des entreprises qui recrutent et des opérateurs de formation

21.10
9H30 > 15H30

Salon virtuel

INSCRIPTION à partir du 21/09

via le QR code ou notre site www.diversite-jobs.be

Pour demande d'information: diversite@cripel.be – 04 220 01 20

No pas jouer sur la voie publique - Ed. responsable: Caroline HEULEN Présidente, Place Xavier Neufjan 118, 4000 LIEGE.

Dans le cadre du salon de l'emploi virtuel, organisé en collaboration avec le Forem, l'AVIQ et l'Irfam, nous avons créé une plateforme de matching (<https://www.diversite-jobs.be/>). Le Diversité Jobs a réuni une quarantaine d'entreprises liégeoises et centres de formation pour des secteurs en pénurie.

Date : 21 octobre

Participation : 174 participants.tes connectés.es ont été recensés.es en recherche d'emploi avec 72 meetings confirmés.



Salon virtuel du Jobcoaching

Organisation d'une journée en ligne réunissant 9 opérateurs en insertion socioprofessionnelle avec un total de 14 webinaires proposés pour préparer les personnes dans leur recherche d'emploi.

Date : 29 avril

Participation :

141 participations/connections ont été recensées.

SALON VIRTUEL DU JOB COACHING

Journée destinée aux personnes en recherche d'emploi.
Venez assister en visioconférence via ZOOM aux ateliers interactifs pour vous aider dans vos démarches professionnelles !

Le 29 AVRIL | >> 9h00 à 16h30

Inscrivez-vous sans tarder aux ateliers de votre choix, uniquement via le lien google forms.
Retrouvez toutes les infos sur facebook.com/diversite.walonie.

En collaboration avec Microbus, Microstart, la Mirel, la FGTB, la CSC, Enaip, CPAS Ans, Be-face et le FOREM.



Speed job dating virtuel



En collaboration avec Tempo-Team Belgium, nous avons réuni des candidat.e.s en recherche d'emploi pour 3 entreprises en recrutement pour des postes d'ouvrier.ère de production, ouvrier.ère de production alimentaire, opérateur.trice de production, opérateur.trice process secteur alimentaire et éboueur.euse.

Une session de préparation en ligne a été organisée en amont avec les candidats.es.

Date : 25 février

Participation : 9 participant.e.s

En collaboration avec le Forem, nous avons réuni 17 candidat.e.s en recherche d'emploi, et 7 entreprises recruteuses pour des postes de menuisier.ère, d'électricien.ne et couvreur.euse. Une session de préparation en ligne a été organisée en amont avec les candidats.es.

Dates : 17 et 18 juin

Participation : 17 participant.e.s

Diffusion des outils de la campagne

Alimentation de la plateforme internet « Diversitewallonie.be » et des réseaux sociaux

Ils ont été alimentés avec plus de 24 publications. Cette année, en prévision du futur projet FSE, nous avons plutôt orienté nos diffusions sur la page Facebook du CRIPEL avec un total de 11.252 vues sur l'ensemble des activités Diversité.

Présentation et diffusion de l'ouvrage « Inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi en Wallonie : l'heure du bilan »

Des rencontres de présentation ont été réalisées, avec 22 articles promotionnés sur les réseaux sociaux, et présentés de manière ciblée lors de 14 événements (colloque, conférence et forum, ...). Il présente et évalue les initiatives wallonnes en matière d'insertion socioprofessionnelle des travailleur.se.s issu.e.s des migrations, dont celles des Centres régionaux d'intégration et de leurs partenaires de terrain.



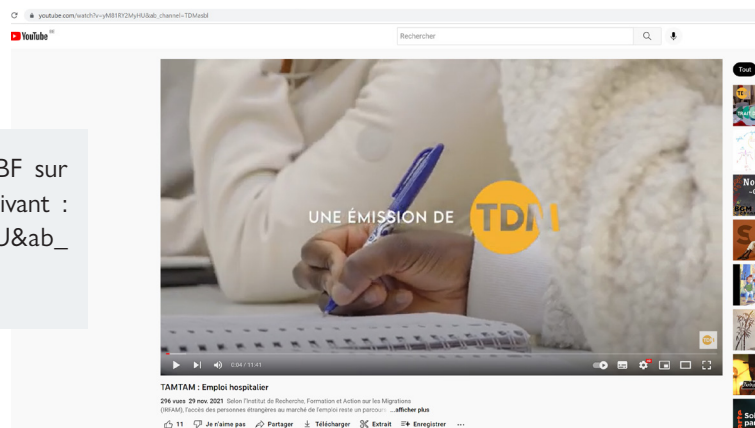
Publication du journal en ligne « Diversité et Citoyennetés » de l'IRFAM

L'IRFAM a publié 3 numéros (n° 56, 57 et 58) sur les actions d'insertion des migrants en Wallonie et trois publications académiques ont été réalisées.

Actions de sensibilisation

Réalisation d'un support/outil de campagne 2021 pour l'émission TAMTAM

Ce support a été réalisé pour l'émission de la RTBF sur l'emploi hospitalier. Il est à retrouver via le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=yM81RY2MyHU&ab_channel=TDMasbl.



Interventions de type accompagnement/formation

Neuf interventions à destination de professionnels ont été réalisées en partenariat avec Microstart, UNHCR, Cripel, UNESCO, SCAN-R, CSC/CERAIC/CIMB, ULB et l'Université catholique de Paris. 200 participants.tes.

Projet FSE

De nombreuses réunions d'accompagnement ont eu lieu avec les CRI pour la définition de la dimension « couple » du nouveau projet FSE 2023. Rédaction du projet pilote (2 rencontres avec chaque CRI dans le cadre de la préparation du nouveau projet), compilation des projets par CRI, compilation des données statistiques des CRI, participation aux rencontres des intercentres des CRI, participation à la réalisation des indicateurs du futur projet, participation aux rencontres préparatoires avec le FOREM, participation aux rencontres préparatoires avec l'UWE, participation aux rencontres avec le cabinet de la RW et intervention dans le projet HOSPIJOBS en partenariat avec le Monde des Possibles et le CRIPEL.

3. LES OUTILS

Le Migr'actions

Revue d'informations publiée maintenant depuis plusieurs années. En 2021, le CRIPEL publie deux numéros du magazine. Le numéro 3 a pour thématique « L'intégration des personnes primo-arrivantes en période de pandémie ». Le numéro 4 traite de l'urgence pour la régularisation des personnes sans papiers. Chaque numéro est tiré à 1000 exemplaires et distribué dans tout le réseau du territoire liégeois par courrier, lors de nos événements et plateformes. Diffusion dans 147 lieux culturels de la Province de Liège via BHS media.



La newsletter du CRIPEL

La newsletter sert à informer sur les différentes activités mises en place par le CRIPEL, ainsi que celles des différents organismes et partenaires du secteur de l'intégration.

L'actualité du CRIPEL

WEAREBELGIUMTOO - Lettre ouverte

Cher-ère-s voisin-e-s, Nous nous permettons de nous adresser à vous aujourd'hui sans détours. Régulièrement, nous nous croisons. Vous nous connaissez comme la mère d'un-e camarade de classe de votre enfant, comme l'épicier du coin de la rue, la personne qui fait le ménage dans vos bureaux ou qui dépanne votre chaudière...

[Lire la suite.](#)

Actualité des acteurs de l'intégration

Activités découverte de mars - le 15, 18, 25 et 31 mars

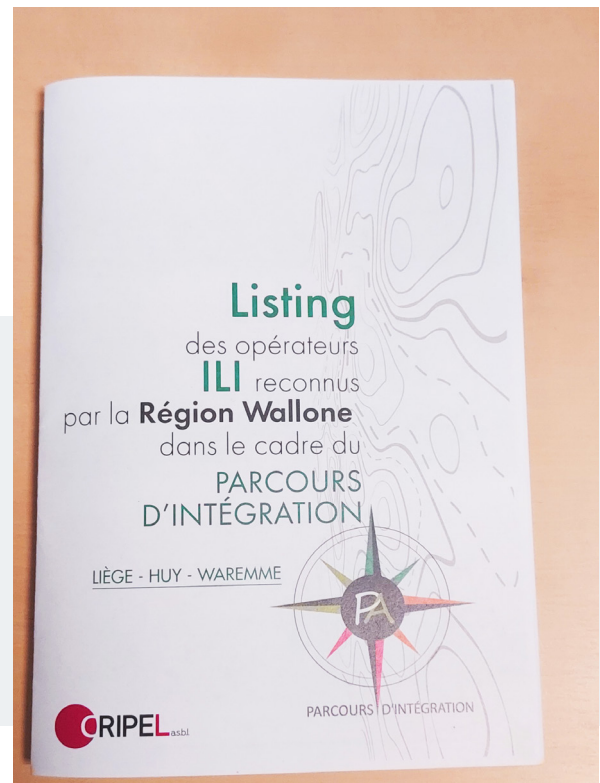
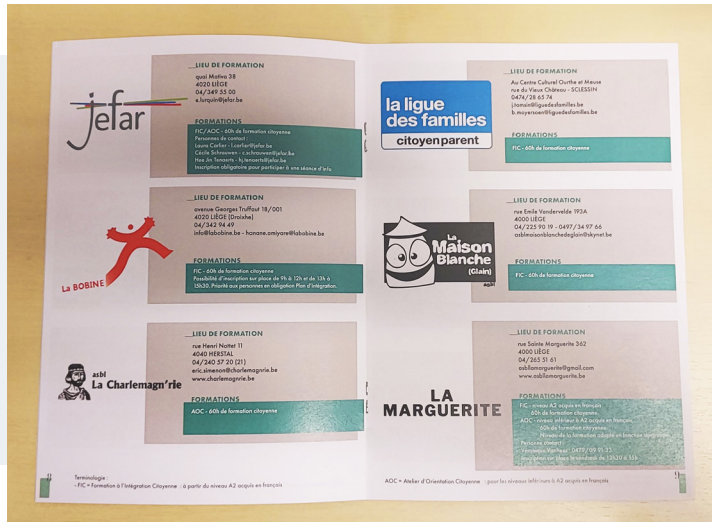
Durant le mois de mars, nous partons à la découverte de différentes technologies pour soutenir l'apprentissage de vos apprenants. Alors que le présentiel était au cœur de nombreux dispositifs de formation, les formations virtuelles sont devenues incontournables en ce contexte sanitaire où la distanciation sociale nous invite à repousser les frontières de notre univers familier et à réinventer nos pratiques...

[Lire la suite.](#)

Ciné-débat "Notre territoire" un film de Mathieu Volpe - le 18 mars (19h30)

Le répertoire des formations à la citoyenneté

En 2021, le CRIPEL a mis à jour son répertoire qui reprend les différentes formations à la citoyenneté, couvrant le territoire Liège-Huy-Waremme. Il propose un descriptif de chaque opérateur ainsi qu'une actualisation constante du calendrier des formations.



Brochure de présentation du CRIPEL et de ses services

En 2021, le CRIPEL a décidé de mettre en lumière ses missions, ses services et activités au travers d'une brochure de présentation qui reprend un descriptif de chaque service et des actions menées, que ce soit par l'accompagnement des bénéficiaires ou encore des ILI, en passant par la sensibilisation ou les formations.



4. L'EXPERTISE

MANDATS

SETISW

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du SETISW. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le SeTIS wallon est un outil au service d'une politique publique en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et d'intégration des populations immigrées résidant en Wallonie.

La traduction et l'interprétariat en milieu social est une activité d'utilité sociale permettant la compréhension entre les intervenants de première ligne et leurs bénéficiaires. Les traducteurs et interprètes en milieu social contribuent à l'égalité des chances et à l'intégration dans une société devenue interculturelle.

Le SeTIS wallon met à la disposition des professionnels des services publics et associatifs travaillant en Wallonie avec un public étranger, une équipe de traducteurs et interprètes professionnels disposant de compétences éprouvées pour faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre les deux parties concernées. Le rôle de l'interprète en milieu social consiste à être facilitateur de la relation service/bénéficiaire sans assurer aucune aide directe aux bénéficiaires.

Pour rencontrer cette objectif, le SeTIS wallon propose aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement psycho-médico-social wallons 4 types de prestations :

- Interprétariat par déplacement (oral) ;**
- interprétariat par permanence (oral) ;**
- interprétariat par téléphone (oral) ;**
- interprétariat par vidéoconférence (oral).**

Objectifs

- Faciliter la communication entre les personnes étrangères ou d'origine étrangère et les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux (PMS) et administratifs ;
- Faciliter l'accès des personnes étrangères aux prestations de services ;
- Répondre aux demandes de traduction et d'interprétariat social provenant des services associatifs et publics ;
- Contribuer à la professionnalisation de l'interprétariat social en milieu social ;
- Représenter le secteur auprès des autorités fédérales et formuler des propositions politiques pour une optimisation de l'offre existante ;
- Viser une couverture géographique et tant centralisée que décentralisée ;
- Travailler à la reconnaissance du métier, par le biais d'un statut reconnu d'interprète social ;
- Développer des activités de sensibilisation (public, utilisateurs, politiques) ;
- Recruter des interprètes et traducteurs aptes, couvrant un grand nombre de langues ;
- Veiller sur la qualité de l'aide linguistique moyennant une procédure d'évaluation et de plainte, mais également par la formation (continue) des interprètes et traducteurs sociaux tout comme des services prestataires ;
- Sensibiliser les services prestataires sur l'importance de la communication interculturelle.

Le Conseil d'administration du SETISW s'est réuni à 5 reprises.

L'Assemblée générale s'est réunie le 21 juin 2021.

DISCRI – Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration)

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du DISCRI. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le DISCRI a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.

Ses missions

- Identifier les problématiques rencontrées par le secteur de l'intégration en Région wallonne, en général, et les CRI, en particulier ;
- Promouvoir le développement du secteur ;
- Stimuler le partage d'idées, de méthodes de travail et d'expériences au profit de tous ses membres en regard des missions du décret ;
- Élaborer et mettre en œuvre une concertation entre les CRI en vue de développer des positions communes pour répondre aux problématiques identifiées ;
- Faciliter la circulation d'informations concernant le secteur ;
- Travailler à l'élaboration d'outils communs en matière de gestion des ressources humaines, de pédagogie, de gestion administrative,...

Le Conseil d'administration du DISCRI s'est réuni à 2 reprises :

L'Assemblée générale s'est réunie le 11 juin 2021 - une assemblée générale extraordinaire a eu le 11 juin 2021

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (Commission de l'Action et de l'Intégration sociale)

Dans le cadre de la réforme de la fonction consultative, la Commission AIS a été élargie à deux sections : «Action sociale» et «Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère». Ces deux sections sont composées d'experts associés émanant de ces secteurs et qui viennent enrichir les réflexions menées sur ces thématiques.

Le CRIPEL, en la personne de son directeur, occupe un mandat consultatif d'expert au côté du CAI.

En 2021, la commission AIS élargie à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère s'est réunie à 3 reprises.

Le Conseil de la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité

Le Conseil de la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité donne des avis au Gouvernement, à sa demande ou d'initiative, sur toute question relative au décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité et à son application, notamment l'octroi de subventions.

Il est composé de représentants de l'administration et d'experts issus de la société civile et du monde académique.

Ses activités sont définies par le décret. Le décret du 8 mars 2018 attribue au Conseil PCI les missions suivantes :

- remettre chaque année une proposition d'appel à projets ;
- remettre un avis au Gouvernement sur :
 - la sélection des projets dans le cadre des appels à projets (annuels et label) ;
 - le renouvellement ou le retrait du label précédemment attribué à un projet ;
 - le projet de campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme ;
 - toute question relative au décret soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement (par exemple les priorités de l'appel à projets, etc.) ;
- remettre un rapport d'activités chiffré au Gouvernement ;
- procéder à l'évaluation de l'application du décret et communiquer cette dernière au Gouvernement.

En 2021, le conseil s'est réuni à 6 reprises et a analysé les quelques 256 projets de l'appel à projet et de demande de labellisation.

Le conseil de développement de la lecture publique

Le CRIPEL est membre du Conseil de Développement de la lecture publique.

L'objectif est d'apporter son expertise en tant qu'opérateur coordinateur des actions du réseau FLE liégeois. L'arrêté du Décret relatif au développement des pratiques de lecture souligne que « L'activité du Conseil de développement de la lecture contribue à l'évaluation continue du plan quinquennal de développement et celle-ci en constitue une partie intégrante ».

L'objectif du réseau de la lecture publique est de tenir compte des points de vue des différents membres du Conseil de développement de la lecture publique afin de les intégrer dans le développement des pratiques et ce, au travers des priorités du plan de développement.

Les services de lecture publique sont membres de la plateforme FLE du CRIPEL. Ils proposent des actions liées à l'apprentissage du français.

Dans ce cadre, la participation du CRIPEL au Conseil de développement trouve son intérêt dans la priorité 2 « La langue, un enjeu démocratique et culturel ». En effet, le développement des compétences langagières du public migrant est un élément significatif pour la participation au système démocratique.

La Commission Consultative Sous Régionale de l'Instance BASSIN EFE de Liège

Participation du CRIPEL aux commissions.

a) C'est un lieu de :

- mise en réseau des acteurs locaux de l'insertion socioprofessionnelle ;
- réflexion sur l'offre de formation, en lien avec les demandes des bénéficiaires et les besoins socio-économiques ;
- information et suivi des différents dispositifs en cours.

En lien étroit avec la IBEFE, elle vise aussi à :

- assurer la prise en compte du point de vue des bénéficiaires dans les problématiques d'insertion socioprofessionnelle (concertation stagiaires-opérateurs) ;
- proposer, en 2^{ème} ligne, une résolution amiable des tensions pouvant survenir entre stagiaires et opérateurs de formation ou d'insertion (dispositif de médiation) ;
- élaborer des recommandations ou des avis à soumettre à l'Instance Bassin et/ou à la Chambre compétente ;
- suivre l'actualité politique, sociale et économique dans le champ de ses missions.

b) Commission Emploi-Interculturalité

Le CRIPEL a participé à 4 réunions de la CCSR en 2021.

Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion (COFI)

À la demande des opérateurs de formation-insertion du Bassin Huy-Waremme, l'Instance Bassin a mis en place la Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion, appelée COFI, en février 2018.

La commission est composée de 21 représentants, dont le CRIPEL.

Le Cripel a participé à 8 réunions en 2021.

CALIF – Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation

L'ASBL rassemble, dans un esprit pluraliste, des associations et des services de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle œuvre en réseau avec comme but de mutualiser des moyens pour professionnaliser le secteur de l'ISP avec les acteurs locaux. Le CRIPEL est membre et participe aux AG (2 réunions en 2021).

Le CRIPEL a, en 2021, participé au groupe de travail Comité de pilotage pratiques inclusives (5 réunions en 2021).

Propriétaire solidaire

La campagne « Propriétaire solidaire » a été mise en place en 2018 afin de favoriser l'accès au logement pour des personnes. Le diagnostic à l'origine de la mise en place de ce projet constatait qu'à Liège :

- le parc locatif est principalement privé ;
- il y a une augmentation du coût des loyers ;
- il y a de la discrimination à l'égard de certains publics précarisés ;
- il y a de très longues listes d'attente pour les logements sociaux ;
- il y a un manque de services en charge de l'accompagnement social dans le logement.

Face à cette situation, la campagne est un nouvel outil pour déstigmatiser les publics précarisés et refonder la solidarité au niveau local par un travail en réseau intersectoriel.

Les objectifs sont les suivants :

- améliorer l'accès au logement pour des publics précarisés en captant plus de « propriétaires solidaires » ;
- favoriser le respect des critères de salubrité ;
- sensibiliser à la non-discrimination et déstigmatisation.

Ce projet pilote a été lancé en septembre 2018. Le CRIPEL a été partie prenante dans la construction et le lancement du projet.

Le plan d'action pour atteindre les objectifs s'articule autour de 4 axes : la transversalité et la collaboration des services partenaires ; le captage de propriétaires solidaires ; l'accompagnement des locataires et des propriétaires et enfin, la communication.

Le CRIPEL a participé à 3 réunions de DPS en 2021.

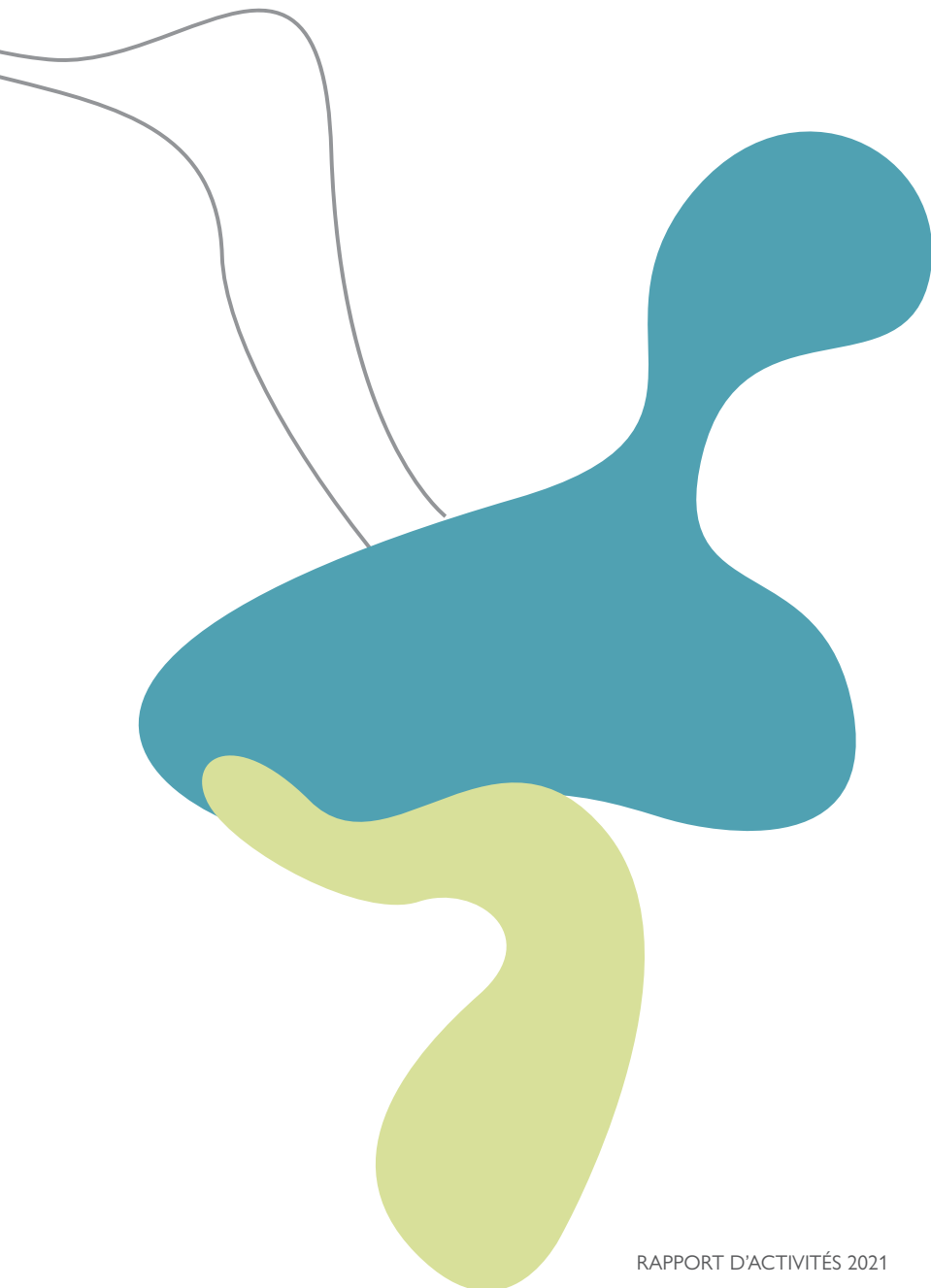
Comité de concertation PointCulture

Depuis 2020, le CRIPEL fait partie des membres du comité de concertation du PointCulture de Liège. Afin de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs, et dans le cadre d'une amélioration de la gouvernance et de la co-construction au sein de l'association, PointCulture a mis en place un réseau de comités de concertation locaux.

Pour garantir une diversité optimale, ces comités sont composés à part égale de membres emprunteurs, d'usagers pédagogiques, de personnes fréquentant les différentes activités proposées dans les PointCulture et de partenaires locaux.

Outre une fonction d'échanges et de consultations sur les services offerts par PointCulture, chaque comité œuvre sur base d'objectifs plus spécifiques tels que, par exemple, des recommandations et des appels à participation dans le cadre de l'élaboration d'une thématique ou de contributions rédactionnelles.

Le comité de concertation s'est réuni à trois reprises en 2021.



5. TERRITOIRE INTERCULTUREL

En vue d'intensifier et compléter ses partenariats avec les 55 villes et communes qui forment son champ d'actions (Liège – Huy – Waremme), le CRIPEL propose à celles-ci d'obtenir le statut de « territoire interculturel » ! Comment ? En développant un partenariat fort et durable sous la forme d'une charte et d'une convention. Les efforts consentis par les signataires permettront la mise en œuvre d'une politique plus cohérente, efficace et novatrice dont l'impact sera positif à la fois pour le territoire, pour le CRIPEL et aussi et surtout pour les citoyens qui composent le tissu notre société.



La Charte « TERRITOIRE INTERCULTUREL » s'articule autour des axes suivants :

- le dialogue interculturel et intergénérationnel ;
- l'établissement de synergies entre les réseaux associatifs et publics en contact avec l'immigration, de l'intégration et de l'interculturalité ;
- le rejet de toute communautarisation ou ghettoïsation, de toute discrimination ;
- le partage de l'espace public au bénéfice de tous ;
- la valorisation des actions qui émanent, tant des pouvoirs locaux que du tissu associatif adhérent au projet d'une société interculturelle ;
- la visibilité des acteurs par une politique de communication appropriée.

Dans ces différents aspects, le CRIPEL peut offrir :

- réaliser la formation d'agents communaux concernant diverses thématiques administratives, par exemple la demande de nationalité ;
- des conseils méthodologiques et assurer un soutien logistique lors d'événements interculturels ;
- une participation à la promotion des événements et un échange sur ce qui se fait au sein de la Commune en matière d'interculturalité ;
- une exposition intitulée : « Pourquoi l'immigration ? » (2 semaines à 1 mois) ;
- toutes documentations en lien avec l'un des axes cités précédemment ;
- une visibilité accrue du territoire via nos différents canaux de communication (page Facebook, site internet, journal trimestriel, newsletter).

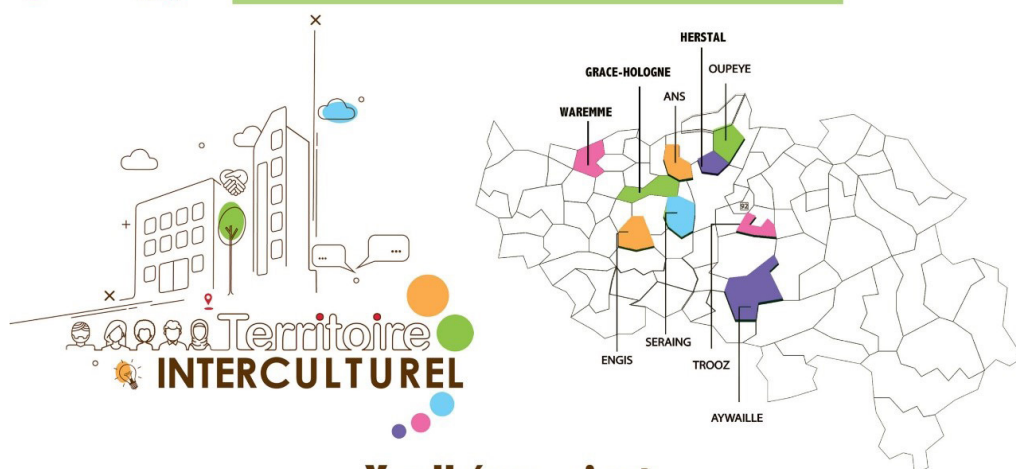
En échange le territoire s'engage à :

- adhérer au réseau TERRITOIRE INTERCULTUREL et à signer la charte prévue à cet effet ;
- mettre à disposition les locaux nécessaires à la réalisation des diverses actions de sensibilisation, de formation et d'information ;
- à verser une cotisation calculée sur le nombre de citoyens présents sur le territoire de la commune/ville selon un prorata allant de 500 à 5000 euros/an pendant 3 ans.

Au 31 décembre 2021, sont devenus « Territoire interculturel » les villes et communes de : Blegny, Grâce-Hollogne, Marchin et Waremme.



Les communes adhérentes



Y adhérer, c'est...

Engager la Ville/la Commune à respecter les principes fondamentaux qui régissent la vie **intergénérationnelle, multiculturelle et interculturelle**, au sein de sa cité ;

Intégrer et développer sur son territoire les notions **d'inclusion, d'intégration et d'autonomie sociale**

Reconnaître et encourager **l'interculturalité et la diversité** qui sont les axes centraux d'un « vivre-ensemble harmonieux »

6. ACTIONS TRANSRÉGIONALES

Les groupes à projets sont constitués de représentants de tous les C.R.I. Leur objectif est double : d'une part, permettre une meilleure connaissance et des échanges sur les pratiques des C.R.I. sur certains thèmes et, d'autre part, participer à l'identification et l'élaboration de démarches et pratiques communes performantes en manière d'intégration des migrants, tout en respectant les spécificités des territoires de chacun des C.R.I.

En 2021, plusieurs groupes (pilotes chacun par un Centre régional) ont poursuivi leur travail commun d'échanges, de réflexions et d'actions autour de leurs thématiques. Les chargés de projets du DISCRI ont assuré l'accompagnement méthodologique et pédagogique de ces groupes.

Groupe « Coordination des CRI »

Groupe « Aide aux initiatives locales d'intégration – ILI »

Groupe « Formation »

Groupe « Parcours d'intégration des primo-arrivants »

Groupe « Français Langue Etrangère »

Groupe « Citoyenneté »

Groupe « Insertion Socioprofessionnelle »

Groupe « Ressources »

Groupe « Administratif et financier »

Le rapport moral complet et le rapport d'activités du DISCRI sont disponibles à la demande au CRIPEL.



CRIPEL a.s.b.l.

Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège

Tél. : 04 220 01 20

Fax : 04 220 01 19

Email : secretariat@cripel.be

www.cripel.be



Wallonie



Service public
de Wallonie



Province
de Liège
Social



Liège